n°159
février 2019 - 3,90€
le Ravi
www.leravi.org
ENQUÊTE & SATIRE EN PACA

URGENCE SOCIALE

Un supplément très spécial sur les états généraux en Paca pour une solidarité inconditionnelle. p. I à VIII

Face au *déni de solidarité !*

Plutôt désobéir et être condamnés pour « délit de solidarité » que renoncer au devoir d'humanité ! Enquête sur celles et ceux venant en aide aux migrants qui se réfugient en Paca. P. 8 à 12

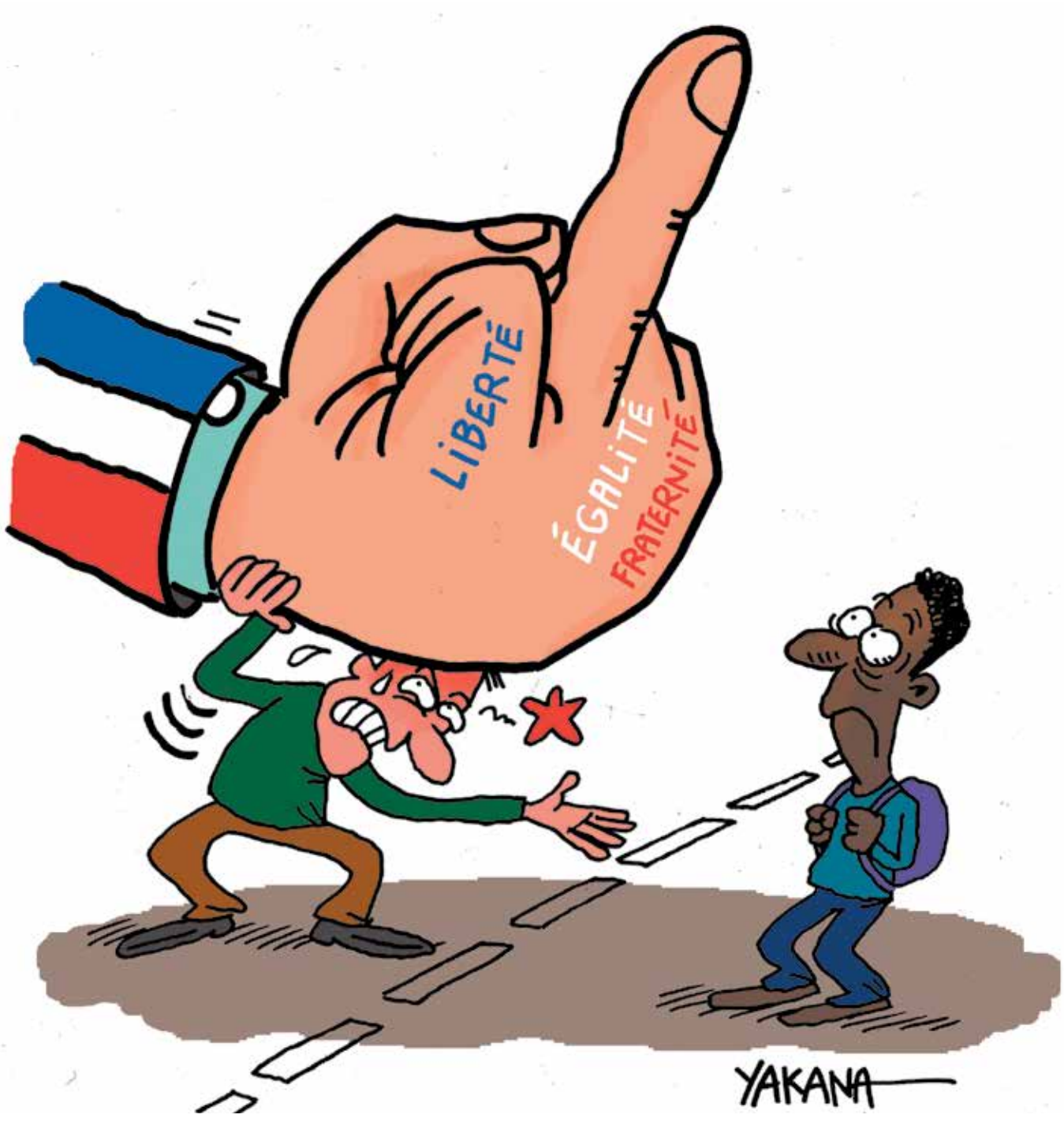

UN FACHO CHEZ CASTANER

Forcalquier (13). Soupçonné d'avoir préparé un attentat contre Castaner, le militant d'extrême droite Thomas Annequin a travaillé dans sa mairie. p. 3

DE L'ODEL SOUS LES PONTS

Var. Des nouvelles de l'enquête, qui nous vaut un procès, sur l'Office départemental d'éducation et de loisirs, sa curieuse gestion et ses ramifications. p. 4 & 5

QUERELLE DE CLOCHER

Orgon (13). La chapelle Notre-Dame de Beauregard oppose une potière, qui occupe les lieux, et la mairie qui veut la déloger. p. 7

DES HABITANTS DÉCONCERTÉS

Marseille (13). Une réunion de « concertation » sur la rénovation du quartier de Noailles a tourné à la bérézina. p. 20

« JE SERAIS RAVI MAIS... »

Marseille (13). Notre test de la cérémonie des vœux à la presse au Conseil régional présidée par Renaud Muselier (LR). p. 21

NON MAIS ALLAUCH QUOI !

Allauch (13). Reportage dessiné de Xénoïde dans une ZAD contre un « grand projet inutile », celui de la rocade « Linea ». p. 22 & 23

« BOUAROUA, CŒUR A L'OUVRAGE »

Paca. Portrait énamouré du directeur de l'antenne régionale Paca de la fondation Abbé Pierre qui passe le relais... p. 24

L 19538 - 159 - F: 3,90 € - RD

LE RAVI DE PLÂTRE

Karim Zeribi

La grande gueule des quartiers Nord marseillais va-t-il être condamné pour « *abus de confiance* » et « *abus de biens sociaux* » ? Déjà mis en examen en 2015, le parquet a requis en décembre dernier le renvoi de l'ex-député européen (Europe Ecologie - les Verts, EELV) et de cinq autres personnes devant le tribunal correctionnel. Il lui est reproché d'avoir détourné de l'argent public entre 2007 et 2009, en tout 86 800 euros, via son association APC (Agir pour la citoyenneté) à des fins politiques et électorales.

L'enquête avait commencé en 2012 suite à une dénonciation par une lettre anonyme. L'ancien footballeur professionnel et boss de la Régie des transports marseillais (RTM) a commencé la politique auprès de Jean-Pierre Chevènement en 1998. Il fut porte-parole de Jean-Noël Guérini (ex-PS) en 2008 lors des élections municipales avant de faire une OPA locale sur EELV. Cette affaire n'est pas sans rappeler celle qui a valu à l'ex-députée socialiste Sylvie Andrieux une condamnation en 2016 pour avoir détourné à de pareils desseins 740 000 euros de subventions régionales entre 2005 et 2009. Elle porte aujourd'hui un bracelet électronique.

Si le renvoi était confirmé, il pourrait bien sonner la fin de carrière de celui qui n'est « plus » que conseiller municipal d'opposition. Et une condamnation mettrait définitivement à jour l'hypocrisie d'élus assurant défendre la diversité des quartiers populaires mais ne s'en servant, en bons fossoyeurs, que comme tremplin politique et personnel.

C. C.

édito — leRavi

Love me tender

« *Embrassez-vous* » ! C'est le mot d'ordre lancé aux « *familles, parents, enfants, amis, amants* » par les communicants de Marseille Provence 2018, le nouveau rendez-vous festif prolongeant la capitale européenne de la culture. Tout débute donc le 14 février pour la Saint-Valentin, par un « *grand baiser* » et un feu d'artifice sur le Vieux Port marseillais : un « *grand bain d'Amour* » (sic) ensuite dupliqué à Arles, Aubagne, Istres, Martigues et Salon de Provence. Déjà, au bord de l'extase, les organisateurs promettent « *un coup de foudre intense, démesuré, extraordinaire* » sur tout le « *territoire* » ! Que ceux qui ne vivent pas dans les Bouches-du-Rhône ne se méprennent pas : le département ne s'est pas subitement transformé en un *Woodstock* provençal où tout le monde s'aime tendrement.

De nombreux artistes et acteurs culturels, auxquels on demande de « performer » l'attractivité territoriale, rament face à l'indifférence des institutions politiques surtout passionnées par les retombées économiques et touristiques. Et les « grands » élus bucco-rhodaniens, pourtant presque tous estampillés LR, ne s'embrassent pas vraiment sur la bouche. « *On ne va pas m'obliger à me marier à des mafieux* », martèle Maryse Joissains, la première magistrate d'Aix-en-Provence, plus que jamais hostile à la métropole présidée par Jean-Claude Gaudin, « *un mauvais maire* » selon Renaud Muselier, son ancien dauphin désormais à la tête du conseil régional... Quel amour !

QUIZZ — QUI A DIT ?

1/ " *Putain de pédé !* "

A. MATHIEU BASTAREAUD, rugbyman, capitaine du RC Toulonnais, à Sébastian Négry, joueur de l'équipe Benetton de Trévise.

B. SÉBASTIAN NEGRI, rugbyman de l'équipe Benetton de Trévise, à Mathieu Bastareaud, capitaine du RC Toulonnais.

C. CLINTON NJIE, footballeur, attaquant à l'Olympique de Marseille, à Jemerson, défenseur à l'AS Monaco FC.

2/ " *C'est une balance !* "

A. YVES MORAINE, maire LR du 4ème secteur de Marseille, au sujet des propos de Renaud Muselier (LR) sur Jean-Claude Gaudin (LR), qualifié de « *mauvais maire* ».

B. ÉRIC CIOTTI, député (LR) occupé « à relire Le lièvre et la Tortue », à propos de Christian Estrosi (LR), soucieux de son côté de rester en équilibre entre LR et LREM.

C. LORENZO, 10 ans, en CM1, auquel une journaliste explique que le ravi de la crèche est le santon qui dit tout haut ce que d'autres pensent tout bas...

Réponses : 1 - A & B (*AFP*, le 14 janvier 2018). Les deux se sont insultés mais seul Bastareaud a été sanctionné pour « *injure homophobe* » car les propos de Negri n'ont pas pu être clairement identifiés. 2 - C (École primaire marseillaise, le 9 janvier 2018).

Un nombre parlant

1 450 000

Non, je ne suis pas le nombre de bénéficiaires du RSA mais je n'en suis pas très loin puisqu'ils sont environ 1,8 million. Je suis, en euros, ce que l'un d'eux pourrait toucher s'il vivait... 221 ans ! Je suis l'amende à laquelle Dominique Tian, 1er adjoint LR de la ville de Marseille (en charge de l'emploi...) et célèbre pourfendeur de ces salauds de fraudeurs que seraient les bénéficiaires des minima sociaux, vient d'être condamné pour « *déclaration mensongère de patrimoine* » et « *blanchiment de fraude fiscale* », écopant en outre d'un an de prison avec sursis et de 3 ans d'inéligibilité.

Autant dire que cet amateur de voile -par ailleurs président de la mission locale de Marseille...- ne change pas de cap et n'est pas près de virer de bord puisque, loin d'être prêt à démisionner, il vient de faire appel, s'étranglant moins pour la sanction politique que pour l'amende qu'il juge « *stupéfiante* » puisqu'elle est cinq fois plus élevée que ce qui avait été requis. Si cela peut le consoler, je note que cela ne représente que la moitié du nombre de disques que Sœur Sourire a réussi à vendre du tube planétaire *Dominique*. Souvenez-vous : « *Dominique, nique, nique / S'en allait tout simplement / Routier pauvre et chantant / En tous chemins, en tous lieux / Il ne parle que du Bon Dieu* »...

S .B.

Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour ! Pour aider *le Ravi* à passer l'hiver, abonnez-vous, abonnez vos amis, vos ennemis. Bulletin page 20 et Abos en ligne sur le www.leravi.org

leRavi — ENQUÊTE & SATIRE EN PACA

n°159
février 2018

Maison fondée en 2003
11, boulevard National
13001 Marseille
www.leravi.org
Courriel redaction@leravi.org
Téléphone 04 91 08 78 77
Dépôt légal 12-09-05
ISSN 1760-1754

Directeur de la publication
Étienne Ballan

Rédacteur en chef
Michel Gairaud
redaction@leravi.org

Grand reporter
Jean-François Poupelin
jfpoupelin@leravi.org

Bouches-du-Rhône
Sébastien Boistel
sboistel@leravi.org

Var
Samantha Rouchard
srouchard@leravi.org

Vaucluse
Clément Chassot
cchassot@leravi.org

> Ils ont écrit dans ce numéro
Djamila Ainennas, Boris Barraud, Sébastien Boistel, Clément Chassot, Jean-Luc Danneyrolles, Michel Gairaud, Rafi Hamal, Cédric Herrou, Christophe Massot, Sylvain Musseri, Jean-François Poupelin, Emmanuel Riondé, Samantha Rouchard et Julien Vinzent.

> Ils ont dessiné dans ce numéro
Ben8, Bib's, Charmag, Claire Cordel, Jimo, Moix, Red !, Tone & CDM, Trax, Xénoïde, Yakana et Ysope.

Secrétariat de rédaction
Agnès Chapal

Conception graphique
Audrey Voydeville

Mise en page
Sébastien Boistel, Clément Chassot

Administration
Stéphanie Trichard
administration@leravi.org

Webmaster
Pierre Sauze

N°CPPAP 0919 G 83 983
Impression Méditerranée Offset Presse
ZI - 62 Bld de L'EUROPE
13 127 Vitrolles
Imprimé sur du papier recylé

leRavi est édité par **latchatche**

Enquêtes

Un facho chez Castaner

Arrêté par le Raid et soupçonné de vouloir s'en prendre à Christophe Castaner, le militant d'extrême droite Thomas Annequin a travaillé à la mairie de Forcalquier !

Jour de marché à Forcalquier. À l'entrée de la ville, quelques HLM. Au « Viou », on toque au dernier étage. Un jeune, Manuel Annequin, nous ouvre. On se présente comme journaliste. Il nous envoie paître. Et claque la porte encore abîmée par l'intervention du Raid. Flash back : le 17 octobre, dans le cadre d'un vaste coup de filet, les forces antiterroristes arrêtent Thomas Annequin, 19 ans. Il est mis en examen et placé en détention provisoire, dans le sillage de l'interpellation en juin à Vitrolles de Logan Nisin, un militant d'extrême droite soupçonné de vouloir s'en prendre à des personnalités comme Jean-Luc Mélenchon ou l'ancien maire de Forcalquier, Christophe Castaner. Au domicile d'Annequin, seront retrouvées des armes (de poing et d'épaule).

Sur *Facebook*, celui qui début 2016 a été bombardé « *chargé de mission* » du Parti de la France (le groupuscule de Carl Lang), ne laisse que peu de doutes sur ses orientations politiques : messages guerriers (« *Je ne prierai pas pour Nice, je combattrai pour la France et les Français* »), de soutien à une personne arrêtée pour menaces de mort contre le président de la République, photo d'un tatouage mêlant les lauriers de la marque Fred Perry et le cri de guerre des Croisés, « *Deus Vult* » (Dieu le veut). Avec ce commentaire de Logan Nisin : « *Il ressemble beaucoup à ce que je t'avais dessiné.* » Auparavant, entre deux posts à la gloire du port d'arme, il avait failli se laisser tenter par une croix celtique.

Un « *gentil garçon*»...

Si c'est Logan Nisin qui a attiré l'attention - Annequin n'a eu les honneurs que des médias locaux et des antifas - un détail frappe. Soupçonné de vouloir s'en prendre à Castaner, sur Facebook, il indique travailler à la « *mairie de Forcalquier* » ! Précision d'un adjoint : « *On ne l'a pas embauché mais il y a effectué, en juillet, à la voirie, des travaux d'intérêt général. Sans qu'on connaisse son passé. On ne fait pas d'enquête sur ceux que nous accueillons.* »

S'il n'en sait guère plus sur l'enquête, Christophe Castaner, aujourd'hui président de LREM et ministre, nous confirme : « *Je connaissais ce garçon puisque je l'avais pris en TIG. Quand il a été interpellé, j'ai eu une petite inquiétude. Mais, a priori, c'est quelqu'un avec qui j'ai toujours eu des relations cordiales. Je ne pense pas qu'il visait ma sécurité ou ma famille. S'il l'avait voulu, il aurait pu.* »

Le parcours de celui qui fut membre en 2009 du « *conseil municipal des jeunes* » (en atteste le bulletin de la mairie de Forcalquier) interroge. Un de ses instits' ne comprend pas la « *transformation de ce garçon gentil issu d'une famille pauvre mais attentive en militant d'extrême droite* ». Une autre personne qui l'a connu se dit moins surprise : « *Il était gentil. Trop, peut-être. Et Manosque, ce n'est pas Forcalquier. C'est pas les quartiers nord mais le harcèlement, ça existe. Pour peu qu'il se soit fait emmerder et ensuite endoctriner…* »

Un « touriste » radicalisé

S'il y en a un qui est « *tombé sur le cul* » en apprenant son arrestation, c'est Olivier Bianciotto. Figure connue de l'extrême droite marseillaise (1), c'est lui qui l'a bombardé responsable local du Parti de la France. « *Quoique jeune, sur un territoire a priori pas très favorable à l'extrême droite, il avait déjà un petit groupe militant autour de lui à Manosque. Or une structure comme un parti, ça donne un cadre légal. Voilà pourquoi je l'ai désigné comme représentant local du Parti de la France, en le faisant épauler par un militant plus âgé.* » Un ancien du FN et de la Ligue du Sud, Louis Brot qui sera nommé fin 2016 (2).

À mi-mot, il reconnaît qu'Annequin animait une page intitulée « *anti-Antifa 04* » qui n'hésitait pas, semble-t-il, à cibler militants et personnalités de gauche. Et confirme la condamnation d'Annequin à des TIG « *suite à des tags d'extrême droite à Manosque : on l'a d'ailleurs recadré après ça* ». En octobre 2016, on retrouvera sur une aire de jeux pour enfants des croix gammées ainsi que l'inscription «*Deus Vult*»... le cri de guerre qu'Annequin s'est fait tatouer quelques mois plus tôt.

Mais Bianciotto ne croit pas à l'hypothèse terroriste : « *Si Logan est connu pour être souvent dans la provocation, la seule chose qu'on semble pouvoir reprocher à Thomas, c'est d'avoir participé à des discussions sur internet où, pour tenir la place, il a dû aller un peu loin. Mais, à ma connaissance, rien de plus. Ce n'était pas un skin qui venait chercher de la baston et de la bière. Et, au moment où il s'est fait arrêter, il était en train de se mettre en retrait et de quitter le Parti de la France*, estime celui qui a lui-même quitté cette organisation. *Quant aux armes, ce sont celles de son frère qui est tireur sportif.* »

Au lendemain des arrestations, le ministre de l'Intérieur estimera qu'il ne s'agit pas de « *la bande la plus sérieuse qu'on ait arrêtée au cours des derniers temps* ». Et, pour le spécialiste de l'extrême droite Jean-Yves Camus, « *on a affaire là à des* "touristes". *S'il y a* "radicalisation", *ce n'est pas du fait de ce qu'ils trouvent au sein des différentes organisations mais plutôt à cause de ce qu'ils n'y trouvent pas. C'est ce qui s'est passé avec Maxime Brunerie (3). Et c'est ce qu'il faut avoir en tête quand on réclame la dissolution d'un groupe. Parce que, lorsqu'il disparaît, ceux qu'on avait repérés et qui y étaient encadrés disparaissent dans la nature* ».

D'ailleurs, quand on fait remarquer au chercheur que Forcalquier n'est pas forcément une terre d'élection pour l'extrême droite, il rétorque : « *Peut-être. Mais c'est là où est désormais domiciliée* Terre & Peuple, *la revue de Pierre Vial.* » Un vieux de la vieille de la droite nationaliste. Qui, sur son site web, en guise de message de bonne année, s'est fendu d'une vidéo baptisée « *esprit communautaire* » où l'on voit des couronnes et des bûches ornées, entre autre, de croix gammées. L'esprit de Noël, probablement...

1. Il s'est fait connaître avec son groupuscule Mouvement Populaire Nouvelle Aurore et la profanation fin 2014 de la stèle de Manouchian.

2. Il ne parle pas plus au *Ravi* qu'à sa famille.

3. Ancien d'Unité Radicale qui a tiré sur Chirac le 14 juillet 2002

Sébastien Boistel (avec *la Canarde Sauvage*)

PLAN STUP A LA PJJ

« *Y'a qu'à Marseille que tu peux faire ça !* », désespère un éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse. Depuis plusieurs semaines, un réseau de vente de stupéfiants s'est installé à l'entrée de l'unité éducative des Chutes Lavie (4ème arrondissement), un foyer accueillant trente ados suivis par l'Aide sociale à l'enfance ou sous le coup d'une mesure de justice. Installation de fauteuils et de braséros, intimidations et menaces sur les agents, contrôle des entrées et sorties des personnels et des jeunes, et même recrutement de certains d'entre eux ! Il n'y a plus de justice ? D'après le SNPES PJJ (FSU) et la CGT, qui appelaient à la grève après le bouclage du *Ravi*, le ministère fait surtout l'autruche. « *Certaines réponses ont été apportées mais sont envisagées pour la fin de l'année 2018 !* », s'alarment les deux syndicats. Il est en effet urgent d'attendre...

IVRESSE DES MONTAGNES

Ne font-ils que boire de l'anisette chez Pernod Ricard ? Les deux dernières semaines de février, le géant français des spiritueux sera présent dans un dôme chauffé à 25 degrés en plein milieu de Vars, station de ski du Queyras (05). « *La plus haute plage du monde* » qu'ils disent, à 2000 mètres de haut, avec « *DJ* », « *sable fin* » et « *fraîcheur anisée d'un 51* », dans un communiqué édité par une agence de communication parisienne renvoyant vers le groupe Pernod. Qui assure de son côté qu'il « *ne gère pas l'opération en raison de la loi Evin, mais est seulement partenaire de l'espace VIP* ». Qui se charge de l'organisation ? Mystère. Beau mélange des genres à l'heure où, face au manque de neige chronique et à l'érosion de sa clientèle, des stations des Alpes du Sud s'endettent massivement pour tenter de garder leurs touristes.

LE GRAND REMPLACEMENT

Au FN, rien ne change. Si, cumul des mandats oblige, le sénateur marseillais Stéphane Ravier a dû céder sa mairie des quartiers Nord à sa nièce, lors des vœux de cette dernière au Dôme en janvier, il n'a pu s'empêcher de chanter comme l'an dernier du Johnny Hallyday : « *Que je t'aime... Marseille !* » Mais, pour se concentrer sur 2020, il va devoir, comme Frédéric Bocaletti dans le Var, passer la main à la fédération. S'il aura « *son mot à dire* » et assure que ce sera un « *local* », il jure ne pas savoir qui le remplacera. « *Ce n'est pas lui qui décidera mais Nanterre* », affirme un cadre du parti d'extrême droite. Mais ce départ aurait-il quelque lien avec la plainte, pour injure et coups, du frontiste Michel Catanéo à l'encontre de Stéphane Ravier ? Si au FN, nous explique-t-on, ça démissionnait à chaque plainte, « *cela aurait déjà entraîné une cascade de démissions chez nos députés européens !* »

FALCO WAUQUIEZ

Le maire de Toulon, Hubert Falco, fait partie des « *136 parrains* » qui ont adoubé la candidature, face notamment à Valérie Pécresse, de l'ultra-droitier Laurent Wauquiez. C'est ce dernier qui, sans grande surprise, a été désigné président des Républicains en raflant 75 % des suffrages militants. Et Falco vient d'être récompensé puisque qu'il a rejoint la garde rapprochée de Wauquiez. Le nouveau chef des LR l'a en effet nommé conseiller politique et membre de droit du bureau. Geneviève Levy, députée de la 1ère circonscription du Var, rare rescapée de la razzia macroniste lors des dernières législatives, intègrera également le bureau politique dans le collège des parlementaires. Après s'être égaré en soutenant Alain Juppé pour la présidentielle, l'inamovible Falco s'est, une fois de plus, plutôt bien rattrapé aux branches !

Enquêtes

De l'Odel so

Suite à la publication de notre enquête sur l'Odel Var, *Les élus d'abord, les enfants après*, Josette Pons, ex députée-maire LR de Brignoles, présidente de l'Odel, et Marc Lauriol, conseiller départemental LR du Var et directeur de l'Odel, nous ont assignés en diffamation. L'audience a été renvoyée trois fois à ce jour... Mais quoi de neuf depuis ?

« *Pour le cas où votre démarche entrainerait la publication d'articles ou d'imputations diffamatoires, mon client solliciterait immédiatement un droit de réponse, sans préjudice d'une action pénale, au cours de laquelle vous ne pourriez plus opposer une quelconque bonne foi.* » C'est par le biais de son avocat que Marc Lauriol, conseiller départemental Les Républicains du Var et directeur de l'Odel Var (Office départemental d'éducation et de loisirs), a choisi de répondre à notre nouvelle demande d'entretien. Une fin de non recevoir qui ressemblerait plus à une mise en garde. Faut dire que l'élu nous en veut un petit peu…

En mai dernier, nous avons publié une enquête intitulée « *Les élus d'abord, les enfants après* » (à lire sur www.leravi.org), sur le fonctionnement de cette association loi 1901 tentaculaire qui gère la majorité des accueils de loisirs du département. Et qui, pendant de nombreuses années, comme l'épingle en 2016 un rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion du Conseil général du Var, a perçu pas mal d'argent public, sans réel contrôle de ce qui en était fait, soit 20 millions d'euros de 2009 à 2014. Notre article s'interrogeait aussi sur la création de sociétés privées autour de l'Odel dont elle semblerait à ce jour être propriétaire comme Gestipark, plus connu sous le nom de *Pirates aventures*, parc à thèmes situé à La Valette-du-Var.

La pieuvre passe mal

Au moment de la parution de notre premier article, Lauriol est bien embêté car il est en campagne pour les Législatives, dans l'espoir de reprendre la députation de Josette Pons (LR), amie fidèle et pied à l'étrier politique, mais aussi présidente de l'Odel Var. Lauriol et Pons auraient pu exercer leur droit de réponse dans *le Ravi*, comme la loi le permet. Au lieu de cela, ils choisissent de frapper un grand coup en assignant en justice le directeur de la publication et la journaliste du *Ravi* auprès du tribunal correctionnel de Draguignan en citation directe pour diffamation, nous réclamant au total 32 000 euros. La comparaison avec la pieuvre n'a pas plu… Là où nous flattions pourtant la grande intelligence du mollusque, l'Odel n'y a vu qu'une référence « *à des mécanismes et organisations mafieuses* » (soulevé dans l'assignation à comparaître)… Tout est une question de point de vue !

Pendant sa campagne, Lauriol crie haut et fort en débat public et sur les réseaux sociaux que nous sommes « *prévenus* », un terme qui sonnerait presque dans sa bouche comme un déjà « *coupables* ». Menaçant de poursuites sur *Facebook* ceux qui s'aventureraient à republier cet article « *diffamatoire* ». Invitant bien sûr ses détracteurs à lire « *l'enquête minutieuse et sérieuse* » de *Var-matin*. Car, surprise, c'est dans la presse quotidienne que Lauriol a choisi de s'exprimer en date du 23 mai (« *Avec la fin des subventions l'Odel Var parie sur le privé* »).

Oui mais voilà, au soir du premier tour des législatives, Lauriol fait à peine 15 % et n'accède pas au second tour : Valérie Gomez-Bassac, candidate La République En Marche devient députée avec 55,89 % des voix. Pour LR, il s'agit d'une véritable hécatombe dans le département. À deux exceptions près (dans les 1ère et 2ème circonscriptions), les élus historiques se font sortir au profit d'illustres inconnus macronistes. C'est donc dans cette atmosphère post déchéance électorale que *le Ravi* est convoqué une première fois au Tribunal correctionnel de Draguignan le 12 juillet 2017. L'audience est renvoyée car seuls Lauriol et L'Odel ont consigné la somme de 600 euros demandée par le Tribunal aux parties civiles. À ce jour, après trois renvois, Josette Pons n'a toujours pas consigné cette somme forfaitaire.

L'ancienne députée-maire de Brignoles a été condamnée en novembre 2016 à 45 000 euros d'amende pour avoir omis de déclarer 2,1 millions d'euros de patrimoine à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, on peut donc difficilement mettre cet oubli de consignation sur le compte de difficultés financières ! Reculade ? Plus d'élections en vue, plus vraiment d'enjeux ? Scission au sein même du binôme Lauriol-Pons ? En tout cas, l'ambiance en interne ne serait plus au beau fixe. Nous avons aussi appris depuis qu' un signalement avait été fait en juillet dernier auprès du procureur de Toulon dénonçant « *des faits pouvant constituer une infraction pénale* » (1). Et que fin décembre, deux signalements sont partis au PNF (Parquet national financier).

Dans notre article en mai, nous évoquions aussi les attaques au Conseil de Prud'hommes de cinq salariés pour licenciements abusifs. *Var-matin* s'en est fait l'écho à son tour le 7 juillet 2017 (« *Odel Var : Des salariés dénoncent leurs conditions de licenciement devant les Prud'hommes* »). L'Odel a essayé de faire dépayser le jugement des trois salariés qui se présentent à Draguignan sous le prétexte que l'ancien Directeur général adjoint de l'Odel, Patrick Magne, y siège. La Cour d'appel d'Aix a refusé le dépaysement et condamné l'Odel (en date du 7 juillet) à payer une amende de 1500 euros par salarié (soit 4500 euros) au nom de l'article 32-1 du code de procédure civile. Du côté du Conseil de Prud'hommes de Toulon, sur l'un des dossiers, les juges des deux sièges n'ont pas réussi à se départager et l'audience est renvoyée devant un juge départiteur, donc professionnel, à la mi-février.

Entre temps, nous avons appris que l'ex beau-frère de Marc Lauriol, Rémi Baldissar-Ferrero avait aussi attaqué pour licenciement abusif. L'histoire est intéressante… Initialement, Rémi

us les ponts

Baldissar-Ferrero est employé comme adjoint technique territorial à la mairie de St Cyr-sur-Mer, fief varois de Pons et Lauriol. En février 2004, il est détaché auprès de l'Odel Var pour une durée de cinq ans, employé comme ouvrier polyvalent. Il y restera 12 ans, payé par l'Odel Var en CDD d'usage conclus, renouvelés et reconduits chaque année pour une durée de trois ans. En mai 2016, il est victime d'un accident de travail : dix jours plus tard, il apprend que son contrat ne sera pas renouvelé et reçoit comme motif de rupture « *fin de CDD* ». Rémi Baldissar-Ferrero conteste et réclame son contrat de travail à durée indéterminée. Le 22 décembre 2017, le Conseil de Prud'hommes de Toulon prononce une requalification en CDI et condamne l'Odel à régler les indemnités afférentes à cette régularisation mais aussi la somme de 15 444 euros à titre d'indemnité pour travail dissimulé.

Nouvelles révélations aux Prud'hommes !

Au départ Baldissar réclame juste 240 euros d'oubli sur son dernier salaire que l'Odel réfute au titre que ce dernier ayant un véhicule de fonction n'aurait pas dû toucher cette somme de remboursement professionnel. « *C'est l'arroseur arrosé !* », note Maître Stéphanie Royère, avocate au barreau de Toulon, qui a défendu avec pugnacité le dossier Baldissar. Elle a attaqué au motif de travail dissimulé en démontrant que, de fait, la ligne apparaissant tous les mois sur la fiche de salaire de son client sous la rubrique « *Remboursement frais réels* » était en fait un salaire déguisé. L'avocate fournit au dossier des échanges de mails donnant les instructions précises pour remplir un tableau de trajets fictifs afin de calculer cette fameuse somme. « *C'est un montage dans lequel l'employeur est complice à 200 % et on le prouve* », note l'avocate. Le délibéré informe qu'un exemplaire du jugement sera adressé aux Urssaf du Var. « *Au-delà de ça, je prouve aussi que mon client était affecté sur ses heures de travail aux campagnes de Josette Pons et de Marc Lauriol* », conclut Maître Royère. L'Odel a bien sûr fait appel de cette décision.

« *Plutôt que de vous augmenter, on vous faisait passer ça en remboursement de frais. C'était une pratique courante à l'Odel* », nous explique un ancien salarié de l'association. Nous avons pu vérifier des remboursements de frais similaires sur d'autres fiches de paie, celles de Magali Sparano, DRH qui malgré une Citroen C4, de fonction, a perçu entre juillet et octobre 2015, 700 euros mensuels de « *Remboursement frais réels* » sur des fiches de paie oscillant entre 5600 à 6800 euros nets… Elle utilisait un véhicule acheté en janvier 2014 par l'Odel et que d'ailleurs Magali Orgeas (nom de jeune fille de Sparano) finira par racheter à son employeur le 17 mars 2016, par virement, 3500 euros. Soit le quart de sa valeur, si on se fie à une expertise du véhicule datant du 28 juin 2016 qui l'estime à 12 000 euros. L'Odel, c'est vraiment le royaume des bonnes affaires !

1. Nous sommes encore dans l'attente d'une réponse du procureur de Toulon sur le suivi de ce signalement.

Samantha Rouchard

Tentaculaire qu'on vous disait !

Dans le Var, l'Odel est partout et tout le monde semble y trouver son compte. Surtout les élus !

Lors de la sortie en kiosque de ce numéro du *Ravi*, le 2 février, Josette Pons, présidente de l'Odel Var et Marc Lauriol, directeur et conseiller départemental LR, devaient siroter « *un cocktail déjeunatoire* » avec les élus du département conviés à une présentation des actions 2018 de l'Odel au restaurant de Pirates aventures ! Si l'histoire ne dit pas qui a payé les petits fours, il est important pour le duo varois de faire de la retape.

En effet, ces dernières années certaines mairies ont préféré revenir en régie publique, par choix économique et sûrement politique. C'est le cas de Draguignan, le plus gros marché de l'Odel jusqu'à l'élection de Richard Strambio (SE) qui décide d'y mettre fin. Idem à Fréjus. La mairie de Sainte-Maxime, quant à elle, a choisi de travailler depuis 2017 avec l'UFCV. « *Car ils nous ont fait la meilleure offre* », explique laconiquement le maire LR Vincent Morisse. La directrice Jeunesse de Sainte-Maxime est une ancienne salariée de l'Odel qui ne serait pas partie en très bons termes, ceci expliquerait aussi peut-être partiellement cela…

À une époque, c'était Agnès Rostagno, actuelle 2ème adjointe aux finances de Six-Fours qui était en charge de démarcher les mairies varoises et visiblement elle savait y faire. En 2002, lorsqu'elle est embauchée, elle est la compagne de Lauriol mais aussi élue aux finances du Beausset (de 1995 à 2008), dont Josette Pons est maire jusqu'en 2002. Et dont l'Odel gère l'acceuil de loisirs. Rostagno quitte l'Odel en 2015 en tant que DGA. Nous ne savons pas dans quelles conditions ni avec quelle négociation puisque ni elle, ni Marc Lauriol, n'ont répondu à nos demandes d'interviews. En tout cas, si l'on en croit son profil professionnel publié en ligne sur *Viadeo*, son passage à l'Odel n'a pu que lui servir : « *Je travaille aujourd'hui sur une mission d'élaboration de documents liés à des marchés publics. Parallèlement, je suis chargée de mission dans une association pour 2 ans pour développer les partenariats d'entreprise dans les marchés clausés.* »

Sanary, La FOL histoire

Elle aurait d'ailleurs pas mal œuvré pour que l'Odel récupère le marché de Sanary au détriment de la Fédération des œuvres laïques (FOL) en 2007. Sanary est aujourd'hui le premier marché de l'Odel, renouvelé en juillet 2014 pour plus de 800 000 euros. Au moment du passage de la FOL à l'Odel, c'est Jean-Paul de Barbieri qui est à la direction de l'éducation jeunesse animation de la mairie, service auquel sont adressés les dossiers d'appel d'offres. « *Et qu'est-ce que l'on apprend ? C'est qu'en 2009 après attribution du marché, monsieur de Barbieri est embauché… à l'Odel !* », note Olivier Thomas, élu DVD d'opposition à Sanary et ancien responsable d'ANTICOR Var, qui, à l'époque, fait un signalement auprès du Procureur de la République pour soupçon de prise illégale d'intérêt. De Barbieri aurait été auditionné, sans que des poursuites ne soient, à notre connaissance, engagées.

Mais dans le Var une histoire courte n'existe pas… Et finalement éjecté par l'Odel, Jean-Paul de Barbieri est désormais embauché à la FOL 83 avec un contrat de mission de développement. Si la Fédération des œuvres laïques et l'Office départemental d'éducation et de loisirs sont des concurrents directs, et politiquement à l'opposé, des liens humains parfois se tissent… « *Je l'ai embauché après son licenciement par solidarité car c'est un homme que j'ai su apprécier lorsqu'il était directeur du service jeunesse à Sanary. Et lorsqu'il était à l'Odel, il a abattu un travail considérable* », nous explique Jean-Jacques Céris, président de la FOL du Var. Il faut dire que les deux hommes ont œuvré pour la commune et son maire Ferdinand Bernhard (DVD). La CRC a pointé du doigt, dans son rapport de 2012 sur Sanary, une irrégularité concernant « *l'embauche* » de Jean-Jacques Céris en tant que collaborateur de Cabinet du maire. Suite à une plainte il a été mis en examen tout comme l'édile pour « *recel d'avantages injustifiés et complicité de délit de favoritisme* ». L'enquête est toujours en cours.

Assurancetourix !

Le marché de l'est Var n'étant plus ce qu'il était, l'été dernier, l'Odel décide de transférer son siège à Toulon. Seulement trois bureaux restent à Draguignan, ceux des services de la petite enfance. Ils ont élu domicile au sein de la Communauté d'Agglomération de Draguignan (CAD) sur le site de la pépinière-hôtel d'entreprises de Chabran. La décision communautaire du 13 juin 2017 signée par le président de la CAD, Olivier Audibert-Troin, encore député LR à cette date, en fait acte. Et précise qu'un bail de 36 mois est consenti à l'association Odel Var, pour un loyer annuel, charges comprises, de 7000 euros. Avec pour spécificité tout de même : une gratuité d'un an ! C'est-à-dire que jusqu'à l'été 2018, l'Odel ne paiera pas de loyer à la CAD.

Par ailleurs l'Odel Var est propriétaire d'un site sur la ZA de Brossolette à Draguignan qu'il loue à la CAD depuis des années. Cette dernière y a installé ses services techniques, sa direction des transports, des déchets et des sports. Sur le bilan 2015 de l'Odel on retrouve bien une ligne « *loyer de la CAD* » : 123 501 euros en 2015 et des charges locatives passant de 2581 euros (en 2014) à 11 150 euros (en 2015). Mais dans le cadre de son schéma directeur immobilier qui consiste à acheter plutôt qu'à louer, nous précise le service Com, la CAD choisit d'acquérir le local qu'elle occupe sur le site pour 660 000 euros TTC (hors frais d'acte et de géomètre) et fait voter une délibération en ce sens en date du 27 avril 2017.

Concernant la gratuité des bureaux loués à l'Odel, la CAD nous explique qu'il s'agit d'un échange de bons procédés entre les deux parties. La communauté d'agglo étant réellement propriétaire depuis janvier 2018, l'Odel l'a laissée occuper le local gratuitement depuis au moins la fin du bail c'est-à-dire juillet 2017 et en échange la CAD laisse la gratuité à l'Odel pour ses trois bureaux pendant un an. Mais dans les documents que nous a transmis la communauté d'agglo, cet accord n'apparaît pas. Du même coup, impossible de savoir si les loyers s'équivalent…

Mais Lauriol peut avoir confiance en Audibert-Troin. Car qui n'aurait pas confiance en son assureur ! Parce que oui, le président de la CAD, député de la 8ème circonscription du Var de 2012 à 2017 et ancien premier adjoint de Draguignan de 2001 à 2014 (à l'époque plus gros marché de l'Odel), a un cabinet d'assurances MMA situé à Draguignan. Et selon les attestations que nous avons pu nous procurer, il a assuré l'association Odel Var au moins en 2012 et en 2015 : assurance multirisques, marchandises transportées et flotte automobile. Sur le bilan 2015 de l'association, les « *assurances véhicules* » s'élèvent à elles seules à 53 234 euros. L'Odel et les élus du Var, c'est vraiment zéro tracas, zéro blabla !

S.R.

Enquêtes

C'EST QUOI CE TRAVAIL !

« Le mental change »

En 2014, après quatre ans de lutte contre Fralib, les salariés de l'usine de thé Eléphant à Gémenos (13) ont relancé l'activité en coopérative. Un moyen de retrouver du sens dans le travail selon Yves Baroni, opérateur de production de Scop-Ti.

« Sous Fralib, j'aromatisais le thé. En 95, quand je suis entré, j'avais un thé d'assez bonne qualité et des arômes naturels. A partir des années 98 ou 99, on est passé au tout synthétique, à l'arôme chimique. Je suis passé de cuisinier à un gars qui est devant sa bétonnière. Tu perds un savoir-faire, le plaisir, et en plus, en bout de ligne, tu as l'impression de manger un chewing-gum ! On est passé des épices, des gousses de vanille, des écorces de citron, à des cartons normalisés, des billes blanches ou translucides qui vont dégager leurs saveurs au contact de l'eau chaude !

Notre savoir-faire, c'était de la cuisine : on avait des recettes, mais en fonction de l'hydrométrie de l'air, de comment réagit le produit pendant le trajet, on avait plusieurs opérations à faire pour sortir un bon produit. On faisait des contrôles olfactifs, visuels, tactiles. On avait aussi des contrôles plus techniques de granulométrie, par le labo. Et tu avais une fierté parce que tes produits étaient bons et naturels. Donc, quand on a commencé à parler de ne pas perdre notre emploi, et comment on allait faire, on n'est pas parti pour travailler avec des arômes synthétiques. Techniquement on aurait pu, et financièrement, ça serait sans doute plus rentable. Mais voilà, on s'est dit, si on reprend l'usine, autant le faire avec ce qui te tient à cœur : revenir aux produits naturels.

Ce qui change aussi, c'est le mental. Il faut qu'on s'approprie la coopérative. Dans une entreprise normale, quand tu es à la production, que tu es un ouvrier ou un opérateur à la production, tu as le droit de fermer ta gueule. Nous, chaque homme a une voix. Tu es dans beaucoup de décisions, tu prends part aux directions. Ça change énormément et c'est pour ça que tu as envie que ça marche. On travaille mais on sait pourquoi. Et même si actuellement le travail est dur, il n'est pas dévalorisant. Et on acquiert des compétences. Moi, qui suis opérateur machine, j'ai déjà été à l'administratif quand on avait besoin de moi. Parce que pour que la coopérative ne repose pas que sur quelques personnes, il faut être beaucoup polyvalent. »

Propos recueillis par Christophe Massot et Jean-François Poupelin.

Sociologue des organisations du travail, Christophe Massot anime sur *Radio Grenouille* « Parole au travail », le 3e mercredi du mois à 17h00.

Dans quel état TER

Les lignes entre Marseille, Aix et Briançon fonctionnent au ralenti, prélude à 4 ans de travaux de modernisation. Les associations d'usagers dénoncent l'ampleur des restrictions... Une enquête de *Marsactu*.

« *Ça me mangeait le foie d'attaquer ce projet ferroviaire, mais je m'en veux de ne pas l'avoir fait.* » L'aveu vient du secrétaire général de l'association d'usagers NosTER PACA, Stéphane Coppey. Loin de s'offusquer du recours voté en décembre par le conseil municipal d'Aix contre les 180 millions d'euros injectés dans la modernisation de la ligne Aix-Marseille, ce militant du train se retrouve dans la position inconfortable de devoir le soutenir. Dénonçant « *un projet surdimensionné qui ne prend pas la mesure des besoins du territoire en termes de circulation* », Maryse Joissains demande au préfet de faire marche arrière. « *La maire d'Aix a une réputation de procédurière, mais pour le coup elle a plutôt raison* », abonde Claude Jullien, vice-président en PACA de la fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT).

Une position inédite que le vice-président du conseil régional Philippe Tabarot (LR) dit avoir « *du mal à comprendre.* [...] *J'ai l'impression que ce projet est tombé du ciel du jour au lendemain ! Je rappelle qu'il figurait au contrat de plan signé entre l'État et la précédente majorité régionale…* » La référence n'est pas fortuite. Au sein de NosTER PACA, on retrouve son prédécesseur à la région Jean-Yves Petit (EE-LV), dont Stéphane Coppey était de surcroît conseiller technique.

Pauses estivales

L'idée d'une 2ème phase de modernisation de cette ligne, après celle inaugurée en 2008 qui avait déjà permis de doubler les fréquences, remonte effectivement à plusieurs années. Les trains ne pouvant pas se croiser sur la plupart du tracé, le débit maximal reste limité à trois par heure dans chaque sens. Un blocage physique que fera sauter le doublement de la voie sur 3,5 kilomètres entre Gardanne et Luynes.

Si personne n'en conteste l'objectif, le détail du chantier et ses conséquences pour les usagers hérissent. La suppression de près d'un tiers des trains et l'allongement des trajets se fait déjà sentir, notamment dans les haltes des quartiers nord. Et le plus dur est à venir. « *Pour l'instant, nous en sommes aux travaux préparatoires légers. Nous passerons à une phase plus importante en mai/juin mais les gros travaux démarreront en juillet avec la fermeture de la ligne entre Gardanne et Aix* », expose Patrick Larminat, directeur du design du réseau SNCF pour la région.

Pour l'heure, ses homologues de SNCF mobilités, chargés de faire rouler les trains, n'ont pas détaillé les conséquences de cette perturbation majeure de deux mois, qui se renouvellera pendant trois ans sur une durée encore plus longue. « *Pour cet été, tout n'est pas encore figé mais nous partons sur une offre articulée entre train au sud de Gardanne et cars au nord d'Aix* », nous explique-t-on. « *À l'origine ils souhaitaient fermer la ligne pendant deux ans, sur les quatre ans de travaux* », souligne Philippe Tabarot. Mais la région s'y est opposée, car « *c'était tuer la ligne alors que l'objectif est de la développer* ». Nous voilà rassurés.

Malgré l'ambition affichée de doubler la fréquentation, Stéphane Coppey craint que le goût pour le train s'effiloche « *avec quatre ans de service dégradé* ». Dans cette optique, les associations s'étonnent que la liaison des Alpes ne soit pas maintenue pendant les périodes estivales, via un détour par Rognac, comme il y a dix ans. Au delà du débat technique, SNCF réseau avance un argument plus politique : « *Il n'y a pas eu de demande officielle. Le retour d'expérience que nous avons d'il y a dix ans est que peu de monde prenait ces trains car les temps de parcours était très longs.* »

Manif à Pertuis

Autre secteur en première ligne, la gare de Pertuis, qui n'est plus desservie depuis la refonte annuelle de la grille horaire, le 10 décembre dernier. Et ce pendant 4 ans. « *On a mis 12 millions d'euros pour aménager le pôle d'échanges, on est en train de finir la 2ème tranche d'un parking de 350 places* (...) *Et il a fallu que ce soit nous qui provoquions un rendez-vous pour que la SNCF nous le dise, fin septembre* », s'insurge le maire Roger Pellenc, qui a organisé une manifestation la veille de la fermeture.

« *Les travaux nous enlèvent 30 % de capacité, il a fallu faire un choix* », concède-t-on chez SNCF mobilités. Un choix guidé par la faible fréquentation de cette gare. « *En substitution, nous proposons des navettes vers la gare de Meyrargues ainsi que des cars directs vers Marseille* », précise la SNCF. Cette solution ne convainc pas le maire. Il a rendez-vous prochainement avec le président du conseil régional Renaud Muselier. « *Je demande toujours deux trains le matin, deux le soir, et OK pour les bus le reste du temps,* souligne-t-il. *Mais la SNCF réclamait pour cela 850 000 euros par an à la région. Dans un contexte de bras de fer sur leur facture globale, elle a refusé de payer et je le comprends.* »

De quoi augurer des cadences peu ambitieuses après 2021 malgré une capacité renforcée ? « *C'est à la région de définir le niveau de service. Mais dans un contexte budgétaire tendu, on ne met pas 180 millions d'euros sur la table pour ne pas mettre plus de trains.* » Au conseil régional, la réponse est plus nuancée : « *En 2017, 73 trains circulaient sur Aix-Marseille. À la réouverture, avec 102 trains, c'est donc une augmentation de 30 % qui sera effectivement mise en œuvre avec la capacité de passer à 4 trains par heure et par sens à l'heure de pointe.* » Autrement dit, « *plus de trains le matin et le soir, et autant voire moins le reste du temps* », se désole Stéphane Coppey.

Marsactu

Julien Vinzent

LA BOURSE OU LA VIE

Ça flippe à l'Ifac

Ça se tend à l'Ifac : après la perquisition chez une salariée suite à la disparition d'un ordinateur (Cf *le Ravi* n°158), le principal gestionnaire des Maisons pour tous (MPT) marseillaises, en redressement depuis septembre (Cf *le Ravi* n°156), a vu sa présidente démissionner. Peut-être parce que ça se tend pour l'Ifac ?

Le renouvellement du marché pour la gestion des MPT vient de commencer (1). Si, à la commission d'appel d'offres siège René Baccino qui, en 2014, était encore au conseil d'administration de l'Ifac, il semble que l'association aurait retiré sa candidature pour la gestion du centre de la Rouguière et se désengagerait de deux équipements qu'elle gérait jusque-là (le centre de la Corderie et celui de la vallée de l'Huveaune). Une volonté, par gros temps, de réduire la voilure ?

De fait, comme nous le dit la mairie, si l'association, historiquement marquée à droite, y garde de solides appuis, elle va devoir faire face à de nouveaux entrants (Episec, Synergie...) où l'on trouve des anciens de… l'Ifac. Et répondre aux interrogations suscitées par sa gestion. Comme en atteste un « *diagnostic* » peu flatteur sur le centre social du cours Julien dont l'annexe à Noailles vient de fermer.

En outre, l'Ifac doit faire face aux interrogations de l'administrateur judiciaire. Dans un courrier que *le Ravi* a pu consulter, face au revirement de l'Ifac national qui renoncerait à vouloir confier à son entité provençale les MPT qui lui seront attribuées, il en vient à s'interroger « *sur les objectifs réellement poursuivis lorsque le choix de la demande d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire a été retenu* ».

D'autant qu'« *en juillet, on pouvait se poser la question de savoir si l'association était déjà en état de cessation de paiement* ». En effet, si, en septembre, le passif avoisinait 1,5 millions d'euros pour 656 000 euros d'actif, trois mois plus tôt, l'Ifac avait un passif de « *1 063 732* » euros et un actif de « *1 097 864* » euros. En clair, le redressement judiciaire, qui, pour beaucoup, sonne le glas de l'Ifac Provence, aurait peut-être pu être évité...

Réponse de la nouvelle présidente de l'Ifac Provence ? (2) Assurant, sans rire, que « *nous ne sommes pas sous la coupe de l'Ifac national* », elle assène : « *Lorsque nous avons pris la décision du redressement judiciaire, nous n'avions pas connaissance des obstacles juridiques qui en résulteraient pour obtenir le renouvellement de la délégation de service public des Maisons pour tous.* » Plus c'est gros…

1. En charge des centres sociaux, l'adjointe Sylvie Carrega n'a pas répondu à notre demande d'entretien.

2. La direction de l'Ifac Provence n'a pas répondu dans les temps aux questions que nous lui avons fait parvenir, comme demandé, par écrit.

Sébastien Boistel

Querelle de clocher

À Orgon, près de Cavaillon, la chapelle Notre-Dame de Beauregard est l'objet d'un conflit passionné entre une potière, qui occupe une partie des lieux, et la mairie qui voudrait y installer logements et restaurant.

Difficile de la rater. Elle surplombe l'autoroute A7 peu après Cavaillon, à hauteur d'Orgon, dans les Bouches-du-Rhône. C'est la chapelle Notre-Dame de Beauregard, qui abrite aussi un ancien monastère. Attraction touristique, on peut y accéder soit en voiture, soit par de petits sentiers de randonnée. Elle est la vitrine de cette commune de 3 000 habitants qui l'affiche sur la page d'accueil de son site internet à grand renfort d'images de drones. Elle est aussi la pomme de discorde entre une particulière, Isabel De Géa, qui y a installé son atelier de poterie avec l'aval de la municipalité précédente, et le maire actuel qui veut la faire déguerpir. Tout cela pour y installer… un restaurant et quelques logements.

Construite à la fin du XIXème siècle, elle appartient à la mairie. Le lieu est laissé à l'abandon au début des années 80 jusqu'à ce qu'un Australien, John Fano, amoureux du lieu, s'y installe en accord avec la mairie pour le retaper. Il crée l'association des amis de Beauregard en 1984 qui propose peu à peu des expositions, un musée villageois, des concerts… John Fano quitte les lieux en 1991 mais l'association continue ses activités. Puis, comme l'annonce le panneau historique de présentation sur place, « *2004 voit Isabel de Géa créer son atelier de poterie d'art et relancer le rayonnement de ce site exceptionnel* ». Elle devient également présidente de l'association.

Lieu de vie culturel...

La chapelle et les alentours sont alors entretenus par des bénévoles. Isabel de Géa, qui a négocié un bail pour occuper un appartement dans l'ancien monastère, doit en contrepartie s'occuper du gardiennage des espaces verts… Le musée villageois accueille, selon elle, jusqu'à 10 000 personnes par an, des concerts sont organisés. Mais à partir de 2008, patatras. Le nouveau maire, Guy Robert, n'a pas l'air d'apprécier ce fonctionnement. En 2010, plus de subventions. L'association est alors mise peu à peu en sommeil. « *La mairie veut voir le site mourir,* déplore la potière. *Voyant le succès du musée, ils en ont créé un sur l'archéologie au village. Ils ont supprimé l'emploi aidé estival qui se chargeait de l'accueil et ne nous donne plus l'autorisation pour organiser des concerts.* »

...contre restaurant

Jean-Pierre Ferreira, un retraité amoureux du lieu, qui improvise souvent des visites guidées de la chapelle, est inquiet. Il a entendu les bruits de couloir et se demande ce que pourra bien devenir le site. Il reste d'ailleurs sceptique sur la possibilité d'installer un restaurant ici : la route pour y monter est très étroite, sa mise aux normes demanderait beaucoup d'investissement. « *Ce projet municipal n'est-il finalement pas juste un moyen de faire déguerpir tout le monde et liquider l'association qu'il considère comme son opposante ?* » À l'été 2012, un triste fait divers n'arrange pas l'ambiance et les ressentiments envers le maire de ce petit village paisible : 14 hectares de forêt partent en fumée. Geste criminel, puisque le fils adoptif de Guy Robert sera reconnu coupable des faits…

Cette querelle de clocher - au sens propre - est aujourd'hui devenue une affaire judiciaire. Contestant « *l'intérêt communal* » du projet présenté par la mairie et la rupture du bail, Isabel de Géa poursuit la mairie. En 2017, le tribunal de Tarascon l'a déboutée reconnaissant le bien-fondé de la mairie à récupérer son bien. Elle a fait appel. L'audience a eu lieu le 31 janvier mais le délibéré ne devrait pas être rendu avant plusieurs semaines. En parallèle, une plainte pour prise illégale d'intérêt a été déposée. « *Nous considérons que la rupture du bail cache en fait un habillage pour favoriser le bénéficiaire de l'opération* (le restaurateur, Ndlr) », indique le conseil d'Isabel de Géa, Jean-Jacques Campana.

Selon l'avocat marseillais, le restaurateur serait un cousin du maire. Reçu en mairie, l'un des fonctionnaires de direction assure qu'il est en fait le neveu par alliance d'un élu… Information très difficile à vérifier. « *Dans les villages comme le nôtre, des projets municipaux peuvent très facilement concerner des membres de la famille d'un élu,* poursuit le fonctionnaire. *Mais nous sommes confiants. Le maire considère que les conditions du bail sont très avantageuses par rapport au travail réellement fourni. Ici, certaines personnes vivent encore sur la terre battue. Et ils ne comprennent pas pourquoi d'autres peuvent être avantagés comme cela : le logement mis à disposition ressemble plus à un mas qu'autre chose… Il y a manifestement un mélange des genres entre intérêts privé et public. Nous avons proposé à madame de Géa de rester moyennant un loyer* « normal », *elle a refusé. L'association ? Il n'y a aucun Orgonnais dedans, tout le monde a fui. Il faut peut-être se poser des questions…* » Quant au projet en lui-même, l'interrogé admet que le réaliser ne sera pas simple et nécessitera beaucoup d'argent : 300 000 euros sont prévus. Mais une promesse : le lieu continuera d'être entretenu. Ne faudrait-il mieux pas replacer tout simplement l'église au milieu du village ?

Clément Chassot

LA GROSSE

Face au *déni de solidarité !*

Plutôt désobéir et être condamnés pour « délit de solidarité » que renoncer au devoir d'humanité ! Enquête sur celles et ceux venant en aide aux migrants qui se réfugient en Paca.

DEUX LOGIQUES

C'est une première dans l'histoire d'Amnesty international France, en presque un demi-siècle d'existence. Une de ses militantes est poursuivie par la justice et sera jugée le 14 février devant le tribunal de Nice. Elle encourt cinq ans de prison et 30 000 euros d'amende. Quel est le « crime » de Martine Landry, 73 ans, responsable de l'ONG dans la capitale des Alpes-Maritimes ? Elle est accusée d'avoir *« convoyé pédestrement »* (sic), du poste frontière côté Italie à celui côté France, deux jeunes mineurs guinéens venus demander l'asile.

Comme le montre aussi le cas de Cédric Herrou (lire sa tribune libre page 12), l'agriculteur de la vallée de la Roya (06) sans cesse harcelé par la police et la justice, l'heure est à la criminalisation de ceux qui viennent en aide aux migrants. Pourtant, à l'image des montagnards du Briançonnais (05), ils ne font que secourir des personnes manifestement en détresse. Et parfois en situation de danger à l'image de Mamadou, malien de 29 ans, amputé des deux pieds, à cause d'incurables gelures suite à la traversée hivernale, en 2016, du col de l'Échelle.

Deux logiques s'opposent. L'une, politique et policière, consiste à verrouiller nos frontières, à empêcher le plus grand nombre de migrants de venir demander asile. L'autre exige l'application des lois françaises garantissant un droit à l'accueil. C'est le combat de ceux, accusés de « délit de solidarité », qui refusent de renoncer à notre devoir d'humanité.

Michel Gairaud

Du *devoir* au *délit*

En deux ans, les habitants de la Roya (06), ont vu débarquer des centaines de migrants dans leur vallée. Ils sont devenus un symbole de solidarité et, avec les condamnations qui ont suivi, du « délit » reproché à ceux qui se font un devoir de secourir leur prochain.

« *Délit de solidarité, c'est déjà un contre sens. La solidarité ne peut pas être un délit* », s'insurge Maître Zia Oloumi, avocat de nombreux citoyens solidaires poursuivis par la justice ces derniers mois pour avoir porté secours à des migrants notamment dans la Vallée de la Roya (06), frontalière avec l'Italie. « *La loi est mal rédigée. Ce qui avait été prévu par le législateur en 2012 ne figure pas dans les termes de la loi et cela prête à confusion et à interprétation* », note l'avocat. Qui le matin même a assisté une fois de plus, l'une des figures les plus médiatiques de cette vallée, Cédric Herrou (lire sa tribune page 12).

Cet agriculteur de la Roya subit depuis de longs mois un réel acharnement judiciaire et policier. En août 2017, il a été condamné en appel à 4 mois de prison avec sursis pour aide aux migrants. Il se pourvoit en cassation. Il fait aussi l'objet d'autres poursuites du parquet de Grasse, à la suite de son interpellation en juillet dernier à Cannes avec 156 migrants qu'il conduisait en train à Marseille pour enregistrer une demande d'asile. Ce 21 janvier, il est à nouveau placé en rétention pour avoir contrevenu à son contrôle judiciaire en empruntant une autre route que celle définie par la juge afin d'aller livrer ses œufs. À cause d'éboulements et de travaux sur les routes, il a dû emprunter l'autoroute qui passe en bordure de Vintimille (Italie), un changement de trajectoire qu'il avait pris soin de signaler par fax. Il sera finalement relâché sans suite.

Lorsqu'il est arrêté la première fois en août 2016, pour avoir transporté des migrants, Cédric Herrou n'est pas poursuivi. On lui conseille de se rapprocher d'une association humanitaire et même d'acheter une camionnette plus spacieuse ! « *Mais je constate que depuis deux ans, on a instrumentalisé l'alinéa 3 de l'article L-622-4 pour masquer les carences de l'Etat et bloquer l'action associative et humanitaire* », note maître Zia Oloumi.

Une vallée solidaire

En effet, c'est en janvier 2017, lorsque le *New York Times* s'intéresse à Cédric Herrou, que les choses se durcissent pour lui et pour ceux qui suivront : Garde à vue, convocations, condamnations... L'avocat en veut pour acmé le cas récent de Martine Landry, engagée auprès d'Amnesty international depuis 2002 et réalisant une mission d'observation au poste frontière entre la France et l'Italie, convoquée le 8 janvier dernier devant le tribunal correctionnel de Nice pour « *avoir facilité l'entrée de deux mineurs étrangers en situation irrégulière […], en ayant pris en charge et convoyé pédestrement ces deux mineurs du poste frontière côté Italie au poste frontière côté France* ». « *Quand on en vient à poursuivre une défenseuse des droits fondamentaux et qu'à l'audience le parquet demande un délai parce qu'il n'a pas un dossier solide, on s'interroge sur l'objet de ces poursuites*, note l'avocat. *Et le "délit de solidarité" d'ailleurs ne s'arrête pas à cet article de loi c'est aussi lorsqu'on ne sait pas quoi mettre sur le dos des gens, alors on dit qu'ils ont outragé un policier.* »L'audience devrait avoir lieu le 14 février.

La vallée de la Roya s'est retrouvée malgré elle, dès 2015, face à des flots de réfugiés en détresse tentant de traverser la frontière bien mal équipés dans la neige et le froid. « *Ma vie a été percutée par l'arrivée des migrants* », explique René Dahon, l'un des quatre « *papys et mamie solidaires* » condamnés à 800 euros d'amende avec sursis par le tribunal de Nice, peines confirmées en décembre dernier par la cour d'appel d'Aix. Ils se pourvoient en cassation. Le 6 janvier 2017, ces quatre retraités sont interpellés alors qu'ils transportent à bord de leurs véhicules six migrants dont deux mineurs essayant de contourner un point de contrôle. « *Des gens ont échoué au pied de nos maisons, affamés, transits de froid, il fallait faire quoi ?*,

ENQUÊTE

Délit de quoi ?

« Le délit de solidarité » n'existe pas juridiquement. Il fait référence à l'article L622-1 du code de l'entrée, du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda) datant de 1945. Ce texte précise que « *toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 30 000 Euros* ». Une loi qui est censée lutter contre les passeurs et le trafic humain. Mais qu'en est-il alors de ceux qui viennent en aide par solidarité, sans contrepartie ?

Le terme de « délit de solidarité » apparaît dans les années 90 où des procès de citoyens venant en aide bénévolement à des sans papiers ont lieu. Il faudra attendre 2003 pour que soit ajoutée l'exception de « *danger actuel ou imminent* ». À partir de 2007, sous Sarkozy, les associations d'aide aux sans papiers dénoncent une utilisation de plus en plus fréquente de l'article punissant ce « délit de solidarité ».

En 2009, une première proposition de loi des socialistes visant à dépénaliser toute aide « *lorsque la vie ou l'intégrité d'une personne est en jeu* » est rejetée. En 2012, sous Hollande, Manuel Valls, ministre de l'intérieur, assure mettre fin à ce « délit de solidarité ». Il explicite l'article L-622-4, alinéa 3, exemptant ceux qui agissent par solidarité (pour les différencier des passeurs). Mais les procès qui ont eu lieu depuis, montrent qu'il y a toujours la loi et l'application de la loi...

S. R.

s'interroge Gérard Bonnet, un des autres papys solidaires. *On ne nous reproche pas de les nourrir ou de les héberger, mais de les transporter. Alors oui on peut aider les gens mais à condition qu'ils courent derrière votre voiture !* »

Tu ne transporteras point

Cette ambiguité sur le transport qui devrait être levée par l'article L622-4 du Ceseda (Lire ci-contre) n'a pas de sens pour les condamnés solidaires. Et pour maître Oloumi, la spécificité de cette vallée frontalière ne change rien à l'affaire. C'est ce qu'il soulève auprès de la cour de cassation : « *La plupart du temps, il s'agit de demandeurs d'asile. Or, selon la loi européenne, ils ne sont pas considérés comme des personnes en situation irrégulière. Et quand ils passent une frontière intérieure entre l'Italie et la France, ils ne traversent pas une frontière au sens européen. Tous ces éléments font que l'on va un peu plus loin que le "délit de solidarité".* »

« *Ce qui dérange ce n'est pas que l'on soit solidaire, mais qu'une partie de la société s'oppose à l'État. On se sert de la justice à des fins politiques* », note Cédric Herrou. *Nous sommes poursuivis pour transport de personnes irrégulières, comprenez* «une personne qui n'a pas encore fait sa demande d'asile». *Est-ce que lorsque l'État démantèle la jungle de Calais et qu'il convoie en bus des migrants pour faire leur demande d'asile dans d'autres départements, il ne transporte pas des personnes irrégulières ?* » Et de conclure : « *On subit garde à vue et perquisitions. On monopolise parfois dix agents de police juste pour moi ! Où va-t-on ? L'État m'accuse de me servir des média et de communiquer, mais c'est eux qui m'ont construit !* »

> **« On masque les carences de l'État »**
> Zia Oloumi

« *On choisit de poursuivre les solidaires en interprétant la loi à l'opposé de l'esprit dans lequel elle a été écrite. C'est une volonté politique, que confirment d'autres actes comme le harcèlement policier, la diffamation, et le fait que l'on dise de se méfier des belles âmes* », explique Pierre-Alain Mannoni, chercheur au CNRS relaxé en première instance (Cf *le Ravi* n°146 en décembre 2016) et condamné à 2 mois de prison avec sursis en appel « *pour aide au séjour et à la circulation de personnes en situation irrégulière* ». Il se pourvoit en cassation.

« *J'ai insisté pour qu'il y ait la notion de dignité* », explique Daniel Goldberg, ancien député PS de Seine-saint-Denis qui a participé activement en 2012 à la réécriture de l'alinéa 3 de l'article L622-4. « *La loi doit protéger les gens comme Pierre-Alain Mannoni !*, poursuit l'ancien élu. *L'esprit du législateur que j'étais n'est pas respecté par le jugement de la Cour d'appel le concernant. Je ne comprends d'ailleurs pas qu'il ait été fait appel. Lorsqu'un juge a un doute sur l'interprétation d'une loi, il se réfère au débat parlementaire. Et à aucun moment il n'a été considéré qu'une démarche d'action militante est* "une contrepartie"» [ndlr : ce que semble indiquer le jugement en appel de Mannoni]. *Il y a une dérive d'interprétation de la loi.* » Et de conclure : « *Si la justice commence à pénaliser une démarche d'action militante pacifique, alors il y a un véritable danger dans la conception du droit et de la démocratie dans notre pays.* »

NB : Le Préfet des Alpes-Maritimes a été condamné par deux fois pour violation du droit d'asile par le tribunal administratif de Nice.

Samantha Rouchard

FACE AU DÉNI DE SOLIDARITÉ

Solidaires, par la face nord

Depuis cet été, environ 2500 migrants, dont beaucoup de jeunes hommes, ont risqué leur vie en empruntant le col de l'Échelle ou celui de Montgenèvre, près de Briançon. Dans une vallée où la solidarité n'est pas une vaine chimère.

La Peugeot prêtée par une amie n'ira pas plus haut. Les pneus sont trop lisses pour atteindre Névache, village enneigé des Hautes-Alpes de 350 habitants perché à 1600 mètres d'altitude. Il faudra finir à pied. La frontière italienne est toute proche. Sur la droite, l'évasement des montagnes laisse entrevoir le col de l'Échelle (1762 mètres), fermé l'hiver et qui débouche sur la ville italienne de Bardonnechia. Ce passage, après la vallée de la Roya, est devenu depuis presque deux ans, avec celui du col de Montgenèvre à quelques kilomètres de là (ouvert lui toute l'année), une nouvelle route pour des migrants bloqués à Vintimille.

« *Et si je voulais simplement prendre un noir en auto-stop, on me l'interdirait ?*, fulmine Bernard Liger, ancien officier. *En plus, il y en a un au village, l'ancien boulanger !* » Du haut de ses 82 ans, le grand gaillard aux yeux bleus ne décolère pas face au jeu auquel se livre une trentaine d'habitants du village et les forces de l'ordre. « *Les flics sont partout* », atteste-t-il. Dans une « zone-frontière » de 20 kilomètres, la police se permet de ramener chaque étranger en Italie, mineur ou non. Ou de les embarquer alors qu'ils sont à bord de la voiture d'un particulier.

Le temps est très mauvais en ce début de mois de janvier. Le flux d'étrangers, principalement de jeunes Africains de Côte d'Ivoire, du Ghana, du Mali… s'est donc tari. Ils préfèrent emprunter la route du Montgenèvre. Mais cela ne durera pas : l'été, jusqu'à 50 d'entre eux par jour arrivent à Névache. « *Nous nous plaçons sur un plan strictement humanitaire. Ils arrivent dans un état lamentable, après des heures d'efforts. Ici, le Front national fait de gros scores mais les mécontents ne nous emmerdent pas trop* », explique-t-il.

« J'essaie d'être dans la justesse ! »
Jean Gavoriau

En plus de la pression policière, la plupart d'entre eux n'ont jamais vu la neige et sont très peu équipés. Ce qui conduit à des drames. Mamadou, 29 ans aujourd'hui, est tristement célèbre. Il se souvient parfaitement de la date, le 6 mars 2016. Arrivé en Europe en 2012, il atteind Paris. Mais doit retourner en Italie pour ses papiers. Sur le retour, on le refoule à la frontière française. « *Alors un monsieur m'a dit qu'on pouvait rejoindre la France par là,* raconte-t-il dans la MJC de Briançon. *On est partis avec un ami. Je regrette de l'avoir écouté. Mais, heureusement, j'ai vu ici une solidarité exceptionnelle.* » Après plus de 24 heures dehors, morts de froid, ils sont secourus. Il a maintenant le bout des pieds amputé. Cet été, deux autres personnes, effrayées par une patrouille de police, ont fait une chute de 40 mètres…

« *Une fois qu'ils sont reposés,* reprend l'octogénaire, *nous les emmenons au centre d'accueil de Briançon, à 20 kilomètres, pour qu'ils puissent être orientés. On n'a pas le droit de les transporter mais on s'organise.* » Ils n'ont jamais eu de soucis, peut-être grâce à son organisation militaire. Mais une quarantaine de particuliers du Briançonnais ont été convoqués par la gendarmerie et sont susceptibles d'être poursuivis. Selon Michel Rousseau, membre de l'association *Tous migrants*, 2 % des habitants du pays sont impliqués dans l'aide aux exilés : « *si c'était partout comme cela… on ferait plier le gouvernement, c'est le double de la Résistance !* »

« *Chacun trouve son rôle là-dedans, fait comme il peut* », raconte Jean Gavoriau, guide de haute-montagne et co-organisateur en décembre de la Cordée solidaire au col de l'Échelle (environ 300 personnes). Maraudes des professionnels de la montagne, médecins, réseau d'hébergement citoyen… Les élus locaux jouent également le jeu : le centre d'accueil a été mis à disposition par la communauté de communes. « S*i je suis un délinquant ?,* rigole le guide. *J'essaie simplement d'être dans la justesse. Si je dois prendre un Africain en stop, je le fais.* […] *Certains policiers ou gendarmes ne sont pas fiers de ce qu'ils font !* » Pour le militant Michel Rousseau, s'il y a bien un délinquant, c'est l'État. Et il appelle à la désobéissance civile des forces de l'ordre et des fonctionnaires territoriaux des conseils départementaux via des syndicats comme Solidaires ou la CGT.

Il n'y a pas que les locaux qui aident. Michel, un Savoyard qui possède une maison secondaire à Montgenèvre, était tranquillement sur le télésiège lorsqu'il a vu trois hommes à pied, sur les pistes. Il a décidé de les emmener en voiture jusqu'au centre d'hébergement d'urgence de Briançon, surnommé le Refuge, une ancienne caserne de CRS ! Il sait qu'il n'a pas le droit mais recommencera s'il le faut. Le Refuge dispose de 15 places d'hébergement mais jusqu'à 100 personnes y ont cohabité l'été dernier.

Les trois jeunes, l'air un peu perdu, sont pris en charge par l'une des dizaines de bénévoles. Dans un bureau exigu, elle procède à la première « enquête ». Nationalité, santé physique, âge, études… On leur donne une serviette, une brosse à dents en attendant le repas du soir. Les deux Ivoiriens et le Guinéen déclarent tous avoir 16 ans, n'ont pas de famille en France. Ils seront bientôt emmenés au Conseil départemental qui doit les mettre à l'abri et évaluer leur minorité. Ça fourmille, on prépare le dîner… Dehors, Philippe fait tout de même part d'une certaine lassitude : « *Ils sont au moins 400 000 en Libye. A ce rythme-là, on en a pour 20 ans ! Ça ne peut pas continuer comme ça.* » En attendant…

Clément Chassot

LA GROSSE

Bienvenue chez moi !

Le réseau *Welcome* permet à des citoyens d'accueillir des réfugiés chez eux. Exemple dans le Var.

Grâce à l'association *Welcome*, dans le Var, depuis 2015, ce sont 90 familles qui ouvrent régulièrement leur porte à des réfugiés orientés par France Terre d'asile, faute de places dans le Dispositif national d'accueil. « *Sur un million d'habitants dans un département où le Front national arrive souvent en tête, on n'est pas très aidés, c'est surtout avec le bouche à oreille que ça a fonctionné* », explique Jacques Perrier, responsable varois de l'association. Ce sont souvent des retraités comme lui qui accueillent. « *On a aussi une quinzaine de femmes seules dont une grand-mère de 85 ans dont les petits-enfants pensaient qu'elle allait se faire égorger et pour qui finalement, tout se passe bien !* », ironise cet ancien officier de Marine de 76 ans qui jusqu'ici a hébergé six réfugiés dont actuellement un Géorgien. Pour Jacques, ancien pasteur, ayant hébergé des juifs pendant la guerre et doté d'une ouverture d'esprit aiguisée par une vie passée à l'étranger, l'accueil des plus vulnérables est une évidence.

Une quarantaine de demandeurs d'asile, à 95 % des hommes seuls, ont trouvé refuge dans des familles du département. « *Ensemble on définit des règles à tenir.* » note l'ancien militaire. « *Si le réfugié ne rentre pas un soir, il doit prévenir. Pour laisser ses clefs, il faut avoir confiance, mais dans 90 % des cas tout se passe bien car on est dans une relation d'hospitalité.* ». Le problème linguistique et parfois le fossé socio-culturel, font que le lien met du temps à se créer. Le réfugié reste entre huit jours et deux mois au sein de la famille. « *Pour ma part, je garde un très bon souvenir de mon hôte érythréenne,* poursuit-il. *Elle passe encore nous voir, on a créé un lien d'amitié. Elle n'avait plus de famille et puis elle était peut-être plus ouverte à l'hospitalité.* »

L'accueillant ne gère ni la nourriture, ni les démarches administratives. Bien souvent les familles ne connaissent pas l'histoire de celui qu'elles reçoivent : « *Ce n'est pas à nous de juger les raisons de la demande d'asile. Pourtant certains accueillants voudraient faire le distinguo entre les réfugiés économiques ou politiques...* », avoue Jacques Perrier pour qui tout cela n'est pas si simple et s'entremêle bien souvent. Le réseau *Welcome* a été mis en place par le service jésuite des réfugiés mais la notion d'appartenance religieuse du côté des accueillants comme des accueillis n'entre pas en ligne de compte. Et le retraité de conclure : « *C'est avant tout un geste d'humanité.* »

S. R.

Malvenue en

Si en Paca des citoyens se mobilisent pour accueillir les migrants, d'autres s'y opposent. Et il n'y a pas que des élus !

Finalement, Pascal Verrelle a dû ravaler sa haine. Alors qu'en décembre, le maire FN du Luc-en-Provence (83) avait fait voter en conseil municipal, avec le soutien de son opposition LR, une motion contre l'installation d'un centre d'accueil et d'orientation sur sa commune, en janvier, 23 Soudanais, Erythréens et Afghans ont pris leurs quartiers dans le foyer pour Chibanis du quartier populaire de Retrâche.

Il faut cependant reconnaître une certaine constance au frontiste. A l'automne 2016, il avait déjà fait voter par son conseil municipal la « Charte anti-migrants » du Front national. « *Il les présente comme des barbares, des détraqués sexuels et explique qu'ils vont ruiner la commune alors que l'État paie tout et que les 42 euros qu'ils reçoivent par semaine sont dépensés chez nous* », se désespère Roger Depierre, d'Ensemble pour Le Luc, un collectif citoyen de vigilance contre le parti d'extrême droite.

À l'époque, le gouvernement Valls avait décidé de fermer la jungle de Calais et de répartir ses 120 000 occupants dans toute la France. En Paca, des Alpes-Maritimes aux Bouches-du-Rhône en passant par le Var et le Vaucluse, des communes et exécutifs départementaux s'étaient positionnés contre l'installation de « mini-jungles » sur leurs territoires. Le pompon revenant au LR Christian Estrosi, alors président du conseil régional. Un an après son élection avec les voix de gauche, le maire de Nice fait voter une motion à sa majorité dans laquelle il déclare « *irréaliste et irresponsable* » « *d'accueillir plus de 1 000 clandestins d'ici à*

Paca, terre de rejet !

la fin 2016 ». Un texte selon lui « *humaniste* » et voté par le Front National, qui en avait présenté un quasi identique.

Dès 2015, alors que des citoyens et des collectivités commençaient à se mobiliser pour accueillir les réfugiés syriens, certains édiles étaient déjà dans le déni de solidarité. À l'image de Maryse Joissains, la maire LR d'Aix-en-Provence, qui s'était énervée : « *Des migrants, j'en ai déjà suffisamment à Aix. Il y a les sans-papiers et les Roms !* » (20Minutes.fr, 08/09/2015). Avant de préciser, avec son tact légendaire, qu'elle serait prête à accueillir des « *Syriens chrétiens* ».

Trois ans plus tard, d'autres ont pris la relève. Sollicité, fin 2017, par la préfecture et le conseil départemental des Hautes-Alpes pour accueillir deux structures - 30 places pour des jeunes migrants et 50 pour des demandeurs d'asile -, Roger Didier, le maire LR de Gap, a lui aussi refusé (1). « *Depuis le début il ne fait rien. Là, il se justifie par le fait de ne pas avoir de lieu à disposition,* explique Joël Reynier, élu d'opposition Front de Gauche. *Pourtant, il y a une vraie nécessité : dix à vingt migrants arrivent chaque jour en ville via le Montgenèvre. Ils sont pris en charge par des associations et des militants, notamment dans une maison abandonnée située à côté de l'hôpital.* » Didier doit trouver cela suffisant…

Dans le Var, c'est carrément le conseil départemental qui traîne les pieds pour la prise en charge des mineurs non accompagnés, dont il a pourtant la compétence via l'aide sociale à l'enfance. « *Aux Arcs, il y a trente jeunes et des familles qui sont logés en hôtel, certains depuis avril. Si l'État prend en charge le logement et la nourriture, l'ASE ne bouge pas. Les éducateurs de l'association mandatée pour s'en occuper ne sont jamais venus, c'est hallucinant !* », dénonce Dominique Faluomi du Collectif Migrants Var Est. Là encore, c'est la solidarité qui pallie.

« Une région désespérante ! »

Teresa Maffeis

La palme institutionnelle revient cependant à Georges-François Leclerc, le préfet des Alpes-Maritimes. Déjà condamné deux fois pour atteinte au droit d'asile, il a de nouveau été tancé en janvier par le tribunal administratif. En contradiction avec la convention internationale des droits de l'enfant, la police aux frontières a renvoyé en Italie un jeune Erythréen… de 12 ans !

Les élus et les représentants de l'État ne sont pourtant pas les seuls à refuser la solidarité aux migrants. À l'automne 2016, quelques 600 des 6 000 habitants du bourg varois de Pierrefeu ont ainsi manifesté contre l'installation d'un centre d'accueil dans un bâtiment désaffecté de l'hôpital psychiatrique local. Un mouvement qu'avait tenté de récupérer le Front national.

S'il n'y a pas réussi, le parti de Marine Le Pen s'est rattrapé dans la vallée de la Roya. Fin 2017, des habitants de Breil-sur-Roya se sont ainsi constitués en association (Défendre La Roya) à l'initiative d'Olivier Bettati, un conseiller régional FN, contre les « *migrants* », les « *vols* » et les « *violences* », un joli amalgame annoncé sur sa page d'accueil Facebook. Ces charmants citoyens ont tenté de faire dissoudre, en vain, l'association Roya citoyenne qui, elle, leur porte secours [cf. reportage dessiné « Roya contre Roya », *le Ravi* n°156, novembre 2017 et pages 8 et 9].

« *Nice compte 350 000 habitants mais n'a pas organisé un seul lieu d'accueil pour les migrants. L'électorat n'en veut pas. On est dans une région de droite, une région désespérante* », se désole Teresa Maffeis, une militante niçoise. Bien qu'elle ait mille anecdotes sur les dons et les coups de mains d'anonymes, elle insiste : « *On parle de la vallée de la solidarité, mais elle n'est solidaire qu'en partie. T'as vu le vote de la présidentielle dans la Roya ?* » À Breil, Marine Le Pen est arrivée avec près de 30 % des voix en tête au premier tour. Comme au niveau régional.

1. Roger Didier a refusé de répondre au *Ravi*.

2. Contacté, Olivier Bettati n'a pas répondu à nos sollicitations.

Jean-François Poupelin

LA GROSSE ENQUÊTE | FACE AU DÉNI DE SOLIDARITÉ

Une désobéissance très civile

D'autres combats, au-delà du soutien aux migrants, sont menés en Paca pour résister à un État reniant ses principes.

« *Vol en réunion* ». C'est sous ce chef d'inculpation passible de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende, que Nicole Briend sera jugée le 6 février à Carpentras (1). Le crime de cette proviseur de lycée à la retraite et militante d'Attac, également poursuivie pour avoir refusé de donner son ADN ? Avoir « fauché » en mars 2016, dans le cadre d'une réquisition citoyenne, deux chaises dans une agence locale de la BNP Paribas pour dénoncer la championne française de l'évasion fiscale (*le Ravi* n°139 et 156). Depuis, le butin a été remis au trésor public pour acompte du remboursement de la banque !

Après avoir longtemps fait dans l'éducation populaire et les manifs classiques, l'association altermondialiste a décidé de « *taper plus fort, avec des actions de désobéissance civile* », explique Nicole Briend. « *L'idée de glisser un bulletin dans l'urne et d'attendre le prochain tour n'est plus possible. Parce que c'est la loi qui doit être changée, le citoyen a le droit d'agir contre certaines règles* », poursuit cette grand-mère de 70 ans. Et cette ancienne adhérente du PS de pester : « *Notre démocratie s'affaiblit mais sous prétexte qu'il y a plus malheureux il ne faudrait rien faire. Moi je n'accepte plus ! On a des responsabilités !* »

« Je n'accepte plus de ne rien faire »
Nicole Briend

La question de la responsabilité est aussi au centre de l'engagement de Teresa Maffeis auprès des réfugiés bloqués à la frontière franco-italienne. Chaque jour, elle la franchit pour aller leur apporter son soutien. Ce qui lui vaut d'être inculpée en Italie. « *Je m'en tape du procès, mais pas d'être interdite d'entrer sur le territoire,* peste cette activiste niçoise, qui a fondé, début 90, l'Association pour la Démocratie à Nice. *Quand tu vois les risques que les migrants prennent, ce à quoi ils s'exposent et qu'ils recommenceront s'il le faut, tu ne peux pas ne pas les aider. Même si c'est rien, tu dois agir, alors tu les emmènes. Tu ne peux pas faire autrement, sinon tu es presque coupable.* »

La désobéissance civile, chère à Gandhi et Martin Luther King, a retrouvé en France des couleurs dans les années 90 avec le démontage du Mc Do de Millau, le Réseau éducation sans frontière ou le mouvement antipub. « *Beaucoup de causes redécouvrent ce moyen d'action illégal mais non violent, dont le but est l'intérêt général, par insatisfaction ou essoufflement des modes d'action traditionnels,* note le sociologue Manuel Cervera-Marzal, auteur d'une thèse sur le sujet (2). [Pour ses partisans] *notre démocratie est imparfaite, il faut donc se battre pour la faire vivre.* [Ils considèrent que] *la justice est au-dessus de la loi, que cette dernière n'est pas sacrée et doit être soumise au regard critique. Il y a également des gens qui sont simplement confrontés dans leur quotidien à des situations intolérables, comme dans la vallée de la Roya, où* [sévit] *la contradiction d'un État qui ne respecte pas ses principes.* » Ni ses lois.

Surtout, c'est aujourd'hui le mode d'action le plus efficace. « *La seule grande défaite du pouvoir depuis le CPE en 2006, c'est Notre-Dame des Landes* », rappelle Manuel Cervera-Marzal. Une victoire qui réjouit aussi David Escalier, un jardinier-paysagiste bio installé à Allauch qui a fait de la désobéissance civile un mode de vie. Militant écolo et altermondialiste, il multiplie depuis le milieu des années 90 les actions illégales (cf p. 22 et 23). « *Il y a un devoir d'agir pour faire changer les choses, surtout quand les lois sont injustes* », revendique ce quadra, qui a goûté à la prison en Suède pour une action antinucléaire, et multiplie les gardes-à-vue pour les bonnes causes.

Sans surprise, il était de la Nuit des idées sur les lanceurs d'alerte organisée à Marseille, le 25 janvier, au Mucem. S'y

trouvait aussi Jean-Luc Touly, un ancien de la Générale des eaux, devenue depuis *Veolia Environnement*. Début 2000, il a dénoncé les multiples dérives de son employeur : financements occultes, pratiques d'influence douteuses, achats de syndicalistes, manipulation d'élus, rapports dissimulés, etc. Mais surtout le siphonnage au profit de la multinationale de provisions facturées aux usagers. Un déballage au grand jour qui lui a valu plusieurs procès et un licenciement pour faute grave, finalement annulé. Et qui s'est transformé en vocation. « *Quand on t'attaque en diffamation, tu te demandes ce qui va te tomber sur la tête,* raconte Jean-Luc Touly, jeune retraité. *Mais une fois le procès commencé, j'ai eu du plaisir à contrecarrer, à informer.* » Un « *plaisir de pouvoir dénoncer* » dont il parle encore avec gourmandise. Et dont il a tiré un bouquin : *Le vrai pouvoir d'un citoyen : Manifeste de désobéissance civile*. Ça ne s'invente pas !

1. Attac fait du procès un temps fort d'interpellation et de débat, les 5 et 6 février, sur l'évasion fiscale. *le Ravi* y sera ! www.france.attac.org

2. *Les nouveaux désobéissants : citoyens ou hors-la-loi ?*, Le Bord de l'eau, 2016.

Jean-François Poupelin

TRIBUNE | Par Cédric Herrou, agriculteur

« À chaque époque sa résistance »

Harcelé par la police et la justice, Cédric Herrou témoigne pour le Ravi des raisons, et des conséquences, de son action solidaire avec les migrants en détresse.

Je suis Cédric Herrou, agriculteur, et je suis poursuivi sur le fondement de l'article L622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) qui punit de cinq ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende « *toute personne qui aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France* ».

Lors du mandat Sarkozy, il y a eu un « débat » plus populiste que pragmatique sur l'identité nationale. Comme si elle devait être unique ! Mon identité, celle de la vallée de la Roya, est franco-italienne, avec son histoire, ses mœurs. Mon village est Breil-sur-Roya. Ma ville est Vintimille.

Depuis la menace terroriste, l'État français a remis des contrôles sur la bande frontalière, sur 20 km, sacrifiant toute une vallée par peur, par stigmatisation d'une religion et d'origines raciales, ce qui a engendré un trouble humanitaire sur la rive italienne et un trouble juridique sur la rive française. Du côté français, une fois passée la frontière, les personnes mineures ou majeures se trouvent bloquées entre plusieurs points de contrôles policiers, privées d'accès aux droits fondamentaux. Ici, pas d'asile possible pour les majeurs. Ici, pas de prise en charge pour les mineurs isolés. Un *no man's land* juridique ayant un impact direct sur l'intégrité physique et morale de ces personnes fuyant guerres et dictatures.

Alors nous avons agi.

L'État est responsable d'une misère et d'une criminalisation d'action citoyenne. Comment la justice sous influence politique peut-elle remettre en doute la cohésion d'une vallée qui, par sa géographie, reste indissociable ? Breil, Tende, La Brigue, Vintimille appartiennent à un même territoire. Rien de plus normal qu'un habitant de Breil-sur-Roya se mêle d'une problématique humanitaire à Vintimille. Notre identité territoriale doit être respectée par ses élu(e)s censé(e)s nous représenter…

La conséquence de l'influence politique sur la justice a été des peines de plus en plus lourdes à l'encontre des personnes solidaires. En août 2016, alors que ma situation n'était pas médiatisée, je suis interpellé en flagrant délit de passage de frontière. Mon but était de mettre à l'abri huit personnes érythréennes à mon domicile. Je les ai transportées de Vintimille à Breil. Le procureur, à l'époque, n'a requis aucune peine à mon égard. Je suis sorti libre de ma garde à vue sous couvert d'immunité humanitaire. Il a été jusqu'à me conseiller d'intégrer une association humanitaire et surtout d'acheter un véhicule plus adapté au transport de personnes. Ce que j'ai fait. De là s'en est suivi une forte médiatisation, dont la conséquence directe sur moi fut un harcèlement policier tenace. Se sont succédés procès et gardes à vues à répétitions.

Le but est clairement de museler les citoyens dénonçant les conséquences d'une gestion inhumaine et contre-productive d'un flux migratoire. La France, fermée sur elle-même, met à mal l'avenir de l'Europe et, de fait, son propre avenir.

Cette loi qui permet d'incriminer les aidants est née le 2 mai 1938 afin de criminaliser les résistants cachant et transportant les juifs. À chaque époque sa résistance… Même si l'Histoire, laissant un goût amer, est sans cesse remise à jour.

Que le droit évolue ou pas, le devoir des femmes et hommes respectant l'humanité est toujours de s'opposer à une dérive d'État, afin que l'Histoire de demain sache qu'en 2018, des femmes et des hommes ont risqué leur liberté au nom du respect des droits de l'Homme.

LA TCHATCHE

Mohamed Laqhila, député (Modem/LREM) du «13»

“Face aux villages gaulois entourés de barbelés…”

LA GRANDE TCHATCHE
Entretien radio

Parler de politique avec des politiques (mais pas que), tel est le miracle que *le Ravi* réalise chaque mois sur les ondes de *Radio Grenouille*.

Mohamed Laqhila est à la tête de six cabinets d’experts-comptables implantés à Aix, Marseille, Toulon, Avignon, Montpellier et Lille… Il a présidé l’ordre régional de sa profession puis la fédération nationale des experts-comptables.

Comme Macron, il sait parler gros sous car il a obtenu, en 1987, à 28 ans, un diplôme de 3èmè cycle de *« monnaie banque et finance »* à Aix-en-Provence. Mais contrairement auPrésident, il n’est pas sorti de la cuisse de Jupiter.

Fils d’ouvrier immigré marocain, il est né à Oulmès, petit village du Moyen Atlas où il a grandi jusqu’à ses dix ans. Ensuite, avec ses deux sœurs et son frère, cap sur Gap puis sur Marseille. La politique ne le titille que sur le tard. Il a 39 ans, en 1998, lors de sa première candidature, sans étiquette, dans les quartiers nord marseillais pour une cantonale.

Mais son premier mandat, ce sera, à Marseille en 2001, sous les couleurs écologistes : conseiller d’arrondissement dans la mairie de secteur du 13-14 en charge du développement durable. Il rejoint le Modem dès sa création auquel il est toujours adhérent, tout en ayant aussi rallié La République en marche.

Domicilié à Calas, village de la commune de Cabriès, c’est finalement dans la plus chic onzième circonscription qu’il est devenu député. Celle qui s’étend du Pays d’Aix jusqu’à Salon-de-Provence.

Sans surprise, il siège à la commission des finances. Vice-président d’une commission spéciale chargée d’apurer les comptes de l’assemblée, il est aussi trésorier du groupe du Modem. Bref, il exerce son expertise. Au point d’être accusé de faire du lobbying pour sa corporation. Ces mauvaises langues qui n’arrêtent pas de faire des comptes !

M.G.

leRavi : Vous avez défendu plusieurs amendements relatifs à votre profession. Au risque d’un conflit d’intérêts ?

Mohamed Laqhila : Expert-comptable, c’est mon métier. Alors que député, ce n’est pas un métier mais une mission. Un expert-comptable sait ce qu’est la déontologie. J’assume de m’intéresser aux lois qui concernent la comptabilité et la fiscalité. En tant que sachant, je sais de quoi je parle. Lorsque je défends un amendement concernant ma profession, je le fais avec mon savoir, mes compétences techniques, mon éthique et mon professionnalisme.

Avec, comme vous, beaucoup de députés « marcheurs » issus de la société civile, le Palais Bourbon ne se transforme-t-il pas en une assemblée de technocrates ?

Un homme politique doit savoir de quoi il parle lorsqu’il parle. Combien de ministres se réfugient derrière les avis des experts sans les comprendre ? Finalement, à ces ministres non spécialistes, on peut leur faire dire ce qu’on veut.

Pourquoi êtes-vous favorable à l’embauche par les députés de collaborateurs familiaux ?

Les épouses et enfants de députés travaillent plus que n’importe quel autre salarié. Et, quand un député travaille avec une collaboratrice et finit par l’épouser, que faut-il décider ? Divorce ou licenciement ?

En tant qu’élu Modem, n’êtes-vous pas marginalisé dans la majorité présidentielle ?

Le Modem et LREM portent les mêmes idées. Il s’agit de dépasser les clivages. Quand une bonne proposition vient des Républicains ou des communistes, je veux pouvoir applaudir et dire « bravo ». François Bayrou a eu raison trop tôt : il faut arrêter avec le clivage droite/gauche !

Pourtant, même Jean-François Copé estime désormais qu’Emmanuel Macron *« est en train de devenir le président de droite que les gens voulaient »*…

En Europe, la France est le pays qui connaît le taux de prélèvements obligatoires le plus élevé : près de 44 % du PIB. Que faut-il faire ? La réponse est libérer l’économie. Créer de la richesse, c’est créer de l’emploi, empêcher que nos entreprises s’installent à l’étranger et attirer de nouveaux investisseurs sur nos territoires.

Selon l’OFCE, les 5 % de ménages les plus aisés captent 42 % des gains générés par les premières réformes du gouvernement. Est-ce bien cela la politique du « en même temps » d’Emmanuel Macron ?

Nous avons commencé par libérer au maximum les entreprises. Les chefs d’entreprise, qui ont pourtant voté principalement pour François Fillon à l’élection présidentielle, me disent que la confiance revient. Or la confiance est le moteur de l’investissement. Ceux qu’on veut retenir, ce sont ceux qui créent de la richesse et donc de l’emploi.

À l’inverse la suppression des emplois aidés a laissé un grand vide, fragilisant un peu plus le monde associatif…

François Hollande a créé 500 000 emplois aidés à la fin de son mandat. C’était irresponsable. Il a voulu faire baisser le taux de chômage en subventionnant des créations d’emplois. Ce n’est évidemment pas une mesure pertinente afin de lutter contre le chômage à long terme.

Vous proposez de diviser par six le nombre de communes, passant de 36 000 à 6 000. Lesquelles supprimeriez-vous dans les Bouches-du-Rhône ?

Une commune de trente habitants est une aberration. Il faut au minimum mutualiser de nombreux services comme les piscines ou les écoles de musique. Dans ma circonscription, Septèmes-les-Vallons et Les Pennes-Mirabeau pourraient très bien être intégrées dans Marseille. Ces communes ne seront bientôt plus que des antennes de la métropole. Elles perdent leur utilité. Cependant, de telles décisions doivent être prises directement par les citoyens et non par les élus. Je fais confiance aux citoyens : ils sont pragmatiques et comprennent que les petites communes coûtent trop cher. Supprimer des communes ne plaît pas aux élus dont les fonctions disparaissent ; mais cela plaît aux citoyens qui réalisent des économies.

Est-il réaliste de supprimer le département des Bouches-du-Rhône, comme vous le préconisez ?

Le département des Bouches-du-Rhône doit fusionner avec la métropole Aix-Marseille afin qu’il n’existe plus qu’un seul interlocuteur institutionnel. Mais il faudrait revoir complètement le fonctionnement de la métropole. Pour l’instant, celle-ci est ingérable. Je ne sais pas comment Jean-Claude Gaudin parvient à répondre à toutes ces petites communes qui réclament leur part du gâteau.

Vous avez été élu des quartiers Nord marseillais et êtes maintenant député du Pays d’Aix. Ces deux territoires peuvent-ils travailler ensemble ?

Il y a un problème de gouvernance de cette métropole, mais aussi un problème de relations humaines. Maryse Joissains-Masini (la maire d’Aix-en-Provence, ndlr) a déclaré : *« Je ne veux pas me marier avec les mafieux marseillais. »* De tels propos sont inacceptables. Dire que les Marseillais sont mafieux, en incluant tous les Marseillais, c’est répandre un cliché contre lequel on devrait au contraire lutter. C’est pourquoi j’en appelle à la responsabilité de tous les élus afin qu’ils poussent ensemble dans le bon sens au lieu de se mettre des bâtons dans les roues.

Que dire aux acteurs du Pays d’Aix qui ont peur de devoir supporter les difficultés de Marseille ?

Sur le territoire de la métropole, quelques villages gaulois s’entourent de barbelés. Ils pensent que s’ils investissent en matière sociale, tous les quartiers Nord marseillais vont dégoupiller chez eux. Ils oublient que des enfants du village ne peuvent plus se loger à Éguilles, à Cabriès ou aux Pennes-Mirabeau parce que les loyers y sont trop élevés. Face à cette situation, il faut une solidarité des territoires et non plus une guerre des territoires.

Le Front national traverse une crise interne. Mais comment combattre l’extrême droite dans la durée ?

Le Front national se nourrit de la misère, comme l’islamisme d’ailleurs. Pour combattre le Front national et tous les extrémismes, il faut donc se battre contre la misère. Créer de la richesse est la meilleure solution. Des gens qui ont un emploi et qui se sentent bien dans leur pays ne votent pas pour le Front national et ne partent pas faire le djihad. Les priorités des priorités doivent être l’école, la formation et l’emploi.

Vous êtes un des rares députés « issus de la diversité ». Cela signifie-t-il quelque-chose pour vous ?

Non, je suis un Français comme les autres. Bien sûr, qu’un député soit prénommé Mohamed peut déranger certains. Mais, dans l’ensemble, au XXIème siècle, les Français ne prêtent plus attention à ce genre de considérations.

L’uniformité sociale des députés - pas un seul ouvrier ! - pose-t-elle question ?

Je ne regrette pas du tout cette situation. Pour être élu à l’Assemblée nationale, il faut déjà en avoir envie. Il y a des gens qui n’ont pas envie d’être élus ! Ceux qui siègent aujourd’hui à l’Assemblée nationale l’ont certainement mérité.

Propos recueillis par Michel Gairaud et Rafi Hamal, mis en forme par Boris Barraud

Écoutez en permanence **l’intégralité de cet entretien enregistré le 22 janvier 2018, sur *www.leravi.org*. Et retrouvez en direct la Grande Tchatche sur Radio Grenouille à Marseille sur le 88.8 FM le 24 février, le 4ème samedi du mois, à 9 heures.**

LA TCHATCHE

TRIBUNE

Par l'association Adena (Association de défense des espaces naturels et agricoles

Du mythe de la transition énergétique

L'Adena défend les espaces naturels et agricoles contre les projets jugés néfastes et assure la mise en œuvre de la charte du parc naturel de la Sainte-Baume.

Les éoliennes vont nous sauver de tous nos maux. Avec elles, fini le nucléaire, un air pur, des voitures électriques et des oiseaux qui chantent : Vive l'écologie ! Ça, c'est LE mythe à la mode en ce moment. Entretenu à grand renfort médiatique avec des publicités où nous mettons sur le même plan éoliennes, montagnes, nature,… panneaux photovoltaïques, nature,… Vous trouvez ça crédible vous ?

Croyez-vous vraiment que les grands groupes privés soient devenus des écolos sincères ? Non ! Nous pensons avoir affaire à des professionnels de la manipulation, appelée démagogiquement « recherche de l'acceptation sociale ». Quant aux irréductibles… on leur colle l'étiquette d'extrémistes. Mais quand donc sera qualifiée d'extrémiste la délétère fuite en avant consistant à s'approprier les biens communs sous couvert d'économie de marché ?

Il serait illusoire de croire aux bonnes intentions de ceux qui n'hésitent pas à imposer un aéroport sur une zone humide, à jeter des boues rouges dans un parc national, à creuser un gros trou pour mettre nos poubelles nucléaires. Défendre la nature, c'est être contre ce système de la croissance infinie. En attendant, le mythe demeure.

Revenons sur le parc Éolien en forêt des Morières (Siou-Blanc) : le projet initial consiste en la mise en place de 18 à 20 machines (on parle actuellement de 7 machines) de 125 m de hauteur sur la commune de Solliès-Toucas par la société Engie. Et tout ceci sur environ 15 hectares en pleine forêt domaniale des Morières…

Le projet propose de disposer les aérogénérateurs en deux rangées parallèles de 1,5 km de longueur, constituant ainsi des barrières infranchissables pour les grands rapaces, les oiseaux migrateurs et les chiroptères. Ainsi, l'éolienne industrielle en milieux naturels et agricoles est un crime. Nous ne pouvons donc pas accepter le discours qui prétend que détruire des forêts ou des terres nourricières, c'est écolo. Qui peut défendre ça ? Excepté peut-être, des mercenaires avides d'argent ?

Depuis, le parc naturel régional de la Sainte-Baume a vu le jour. C'est l'occasion pour nous de rappeler que l'écriture de la charte du parc a été un exemple de démocratie participative. De multiples réunions ont eu lieu dans les différents secteurs du territoire, et il s'en est dégagé une majorité en faveur d'une identité de territoire, c'est-à-dire les paysages et la préservation de ses espaces naturels.

Bien entendu, il y aura toujours des mécontents, surtout quand l'intérêt général s'oppose à un intérêt privé. Voudrait-on remettre en question un principe démocratique et imposer sa propre interprétation du PNR au service d'objectifs marchands ? Ainsi, il est bon d'avoir à l'esprit qu'une entreprise a pour but la rentabilité, le profit, et que l'emploi est compris comme moyen et non comme fin.

Lien vers la pétition *« non aux éoliennes industrielles… »* : **www.change.org/p/non-aux-%C3%A9oliennes-industrielles-dans-la-for%C3%AAt-des-mori%C3%A8res-site-natura-2000-d-exception**

Tenir le rythme !

Couscous Bang Bang

Dernière ligne droite pour le « Couscous Bang Bang », notre formule maison de financement participatif !

80 % du premier objectif - réunir 30 000 euros - est atteint.

Mais nous sommes seulement à 33 % du second - augmenter de 600 le nombre d'abonnés au mensuel régional pas pareil.

Participez à votre tour (cf page 16) pour aider *le Ravi* à passer l'hiver et à fêter ses 15 ans au printemps.

Au pays de l'or rouge

Lorsque Jean-Baptiste Malet, de la Provence à la Chine, en passant par l'Italie, le Ghana et la Californie, enquête sur la filière mondialisée de la tomate, c'est un peu les aventures de Tintin au pays de l'or rouge. Mais ce sont celles d'un reporter qui a fait ses gammes au *Ravi* et signe désormais d'excellents essais d'investigation : si les péripéties de cette grande enquête valent nombre de romans, elles décryptent avec rigueur et pédagogie les effets du capitalisme international. Le documentaire diffusé sur *France 2*, tiré du livre homonyme, réussit à nouveau le même exploit : expliciter les mécanismes complexes de la production de cette matière première universelle méconnue, tout en donnant un visage aux hommes et aux femmes exploités aux quatre coins du monde pour produire du triple concentré de tomate. Guidées par la seule logique du profit, les conditions sociales, écologiques et sanitaires nécessaires pour exporter l'or rouge sont à la fois indignes et absurdes. Et le film, qui documente des choix économiques et politiques totalement déprimants, parvient pourtant à faire sourire grâce à de petites synthèses dessinées aussi pédagogiques que satiriques. À regarder et à diffuser !

M. G.

L'empire de l'or rouge, un film de Jean-Baptiste Malet et de Xavier Deleu, d'après l'essai du même nom publié chez Fayard, diffusion sur *France 2* mardi 13 février en soirée dans la case *« Infra Rouge »*.

L'affaire varoise

Le 25 février 1994, la députée Yann Piat est assassinée à Hyères. C'est son visage en gros plan qui ouvre le documentaire que Christian Philibert a réalisé pour *France 3*, *L'affaire Yann Piat*. Cette proche de Jean-Marie Le Pen, qui quittera finalement le FN pour l'UDF, est devenue une icône de l'anti-corruption varoise faisant presque oublier, avec le temps et sa disparition tragique, ses liens initiaux avec l'extrême droite. Images d'archives, retour sur les faits, interview de journalistes ayant enquêté sur l'affaire, le film nous replonge dans le milieu varois affairiste et corrompu de l'époque pour ouvrir sur une affaire d'État... *« C'est pas un département, c'est un* Cluedo *! »*, lance José Lenzini, ancien correspondant du *Monde* dans le Var. 24 ans après, le premier assassinat d'une femme parlementaire passionne toujours autant puisque *France 2* prépare à son tour un documentaire. Christian Philibert, réalisateur bien de chez nous, plus connu pour ses fictions, comme le désormais culte *Les 4 saisons d'Espigoule*, a aussi honoré *le Ravi*, en 2015, avec un court pour soutenir le mensuel pas pareil. Avec Yann Piat, il s'est livré à un rigoureux travail d'archives, rendu particulièrement vivant par les récits des témoins de l'époque.

S. R.

L'Affaire Yann Piat , par Jacques Dussart et Christian Philibert, voix off de Charles Berling, 52 minutes, diffusé le 15 janvier dernier sur *France 3 Provence Alpes*. À voir en replay.

L'alter-élevage

Pris dans un étau ! Les éleveurs qui refusent l'industrialisation de leur métier, ceux qui ont choisi de rester à la ferme ou de quitter les villes et leur vie réglementée par les standards de la société de l'hyperconsommation, se retrouvent coincés. D'un côté la pression permanente des politiques agricoles qui poussent à intensifier la production au mépris des dégâts sanitaires, écologiques et d'une souffrance animale exponentielle. De l'autre celle d'une critique radicale de toute forme d'élevage assimilée à une domination barbare des hommes sur toutes les autres espèces. On achève bien les éleveurs met en lumière les pratiques et les réflexions d'éleveurs « pas pareils », d'ovins et de caprins, opposés à la déshumanisation de leur métier séculaire. L'ouvrage, recueil d'expériences coordonné par Aude Vidal, superbement illustré par Guillaume Trouillard, sort résolument des sentiers battus : il souligne comment le véganisme peut s'avérer l'allié de l'industrie agro-alimentaire, il documente comment le libéralisme et la marchandisation du vivant passent par une administration omniprésente dont le puçage des animaux est le paroxysme « 2.O ». Un beau livre aux ramifications profondes.

M. G.

***On achève bien les éleveurs,* « résistance à l'industrialisation de l'élevage »**, coordonné par Aude Vidal, illustré par Guillaume Trouillard, éditions L'échappée, 144 pages, 24 euros.

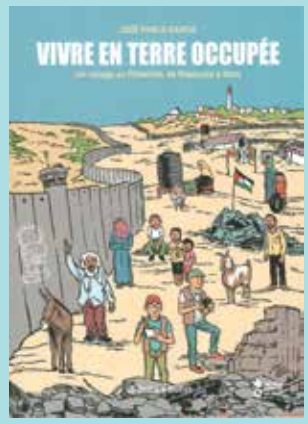

La bande décimée

« Comment veux-tu que je mette tout ça dans une BD ? », c'est par ces mots que José Pablo Garcia conclut sa *« chronique palestinienne »*. Après dix jours de traversée entre Israël et Palestine, l'illustrateur livre son carnet de voyage en dessins. Il y fait le portrait de la population locale dont les conditions de vie sont alarmantes sous l'égide de l'occupation israélienne. Les colons étendent leur territoire, dans l'ignorance totale du droit international, l'indifférence de l'ONU, le silence des populations et le manque de solidarité active. Après Jérusalem, Hébron, Bethléem, Ramallah, Naplouse… une grande partie de la BD est dédiée à la bande de Gaza, la grande prison à ciel ouvert. Le blocus que connaît la population depuis plus de dix ans entraîne une crise de l'eau potable. La pollution de la mer rend la pêche impraticable, et oblige les Gazaouis à s'en remettre aux colons. Les checkpoints israéliens imposent l'humiliation quotidienne de la population locale partout en Palestine. Loin de toute victimisation, et respectueux de leur dignité, l'auteur livre un portrait humaniste des Palestiniens qu'il rencontre. Enfants fans de foot, pères de famille agriculteurs ou commerçants, jeunesse pleine d'espoir, femmes artisanes et travailleuses…. Finalement il a réussi à mettre tout cela dans une BD !

D. A.

Vivre en terre occupée, par José Pablo Garcia, édition La Boîte à Bulles, 86 pages, 15 euros.

Nés sous X

C'est désormais presque une tradition au *Hero Festival*, ce rendez-vous des mordus de super-héros, de mangas et autres « sous-cultures ». Non, on ne se déguise pas en Iron Man, on ne fait pas la queue pour voir ce qu'il reste de Bernard Minet (souvenez-vous, *Bioman, les Musclés*…), on va au stand d'un petit éditeur marseillais, Néofélis, pour dénicher les trésors qu'il publie. Comme ce nouveau numéro de *Comics signatures* qui, après *Spider-man,* se penche sur les *X-men*. Avant d'être un produit calibré pour *blockbuster* aseptisé, cette équipe est le chef d'œuvre du duo le plus prolifique de la BD U.S, Stan Lee et Jack Kirby. Si l'homme-araignée (auquel une partie de la revue est à nouveau consacrée) est une parabole sur l'adolescence, les *X-Men* plongent l'univers des super-héros dans l'âge adulte avec une réflexion sur la différence, la tolérance. Et la revue de se pencher tout particulièrement sur le travail de deux dessinateurs de génie, Dave Cockrum et John Byrne. L'occasion d'une incursion chez le concurrent de Marvel, DC. Presque encyclopédique, *Comics Signatures* regorge d'informations inédites et de planches originales. Et, après ces 2 piliers du *Marvel Universe* que sont le tisseur et les mutants, Néofélis devrait prochainement se pencher sur l'éditeur qui a popularisé les super-héros en France, Lug.

S. B.

Comics Signatures n°2, Néofélis Editions, 2017, 162 pages, 16 euros. Distribution : www.neofelis-editions.com.

LES VIEUX

RTT

Aidez le Ravi à passer l'hiver !

C'est la dernière ligne droite pour le « Couscous Bang Bang », notre formule maison de financement participatif ! 80 % du premier objectif - réunir 30 000 euros - est atteint. Mais nous sommes seulement à 33 % du second - augmenter de 600 le nombre d'abonnés au mensuel régional pas pareil. Participez à votre tour en vous abonnant !

Avec, au moment où nous imprimions ce journal, presque 24 000 euros et un solde positif de près de 200 abonnés supplémentaires (sans compter ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement), le Couscous Bang Bang a bien démarré. Un grand merci ! Il faut tenir le rythme pour, d'ici le 20 mars, atteindre nos deux objectifs : réunir 30 000 euros et augmenter de 600 le nombre d'abonnés du mensuel régional pas pareil.

Soyons clairs. Le succès de cette campagne est nécessaire mais il ne sera pas suffisant : l'enjeu n°1 ensuite sera de maintenir à la hausse la progression de nos abonnements. Si vous répondez présents, nous nous engageons à tout faire, en mobilisant partenaires et mécènes, pour trouver des solutions pérennes. Notre trésorerie est à sec mais nous sommes riches de projets de reportages, d'enquêtes, de dessins, d'ateliers, de solutions pour 2018, où nous voudrions fêter avec vous, au printemps, notre quinzième anniversaire.

On n'achète pas un journal libre, on finance son indépendance

☐ **OUI, JE M'ABONNE AU *RAVI* !**

Abonnement normal
☐ 1 an (11 numéros) : 40 € ☐ 2 ans (22 numéros) : 70 €

Abonnement éco*
☐ 1 an (11 numéros) : 25 €

Abonnement de soutien
☐ 1 an (11 numéros) : 94 € ☐ 2 ans (22 numéros) : 176 €

Abonnement professionel (bibliothèque...)
☐ 1 an (11 numéros) : 60 €

☐ **JE FAIS UN DON A laTCHATCHE !**

laTchatche **est l'association qui édite** ***leRavi***
Montant ..... €

☐ **J'ADHÈRE A laTCHATCHE** ! !**
☐ 1 an : 10 € ☐ 2 ans : 20 €

Organisme .....

Nom ..... **Prénom** .....

Adresse .....

Code postal ..... **Ville** .....

Tél. ..... **E-mail** .....

☐ **ABONNEMENT** ☐ **Don** ☐ **Adhésion** **TOTAL** ..... €

☐ **par chèque à l'ordre de laTchatche 11, bd National, 13001 Marseille**

☐ **pour régler par virement bancaire contactez nous (abonnement@leravi.org & 04 91 08 78 77)**

* Tarif éco : chômeurs, étudiants, petits revenus.
** L'adhésion fait de vous l'un des « copropriétaires » du journal et vous donne notamment le droit de vote à l'Assemblée Générale annuelle de ***laTchatche***.

CUISINER… C'EST DÉJÀ RÉSISTER !

Nature morte et vie tranquille

Pluviose, quartidi jour des perce-neiges (Calendrier révolutionnaire)
15 jours Ap. NDDL (Après Notre Dame Des Landes)

C'est l'hiver sur la terre, on contemple le spectacle de la fin des paysans, les baby-boomers devenus papy-boomers, des paysans déterrés, futurs proches retraités, formant une nature morte de terres destinées à la friche où se jouera la vision d'un cauchemar ou d'un rêve.

Déterrés, comme les légumes de cette saison, celle de l'envie de s'taper un bon pot au feu !!
Des racines et des bêtes…
Mais il faut tuer la bête et d'abord la choisir…
Vegan s'abstenir.
Le bœuf c'est de la vache de réforme.
Nous serons tous des réformés, comme ces vieux mondialisés qui viennent crever et pourrir en Provence, terre fertile qui deviendra cimetière, gentrification urbaine et rurale en bandoulière.
Finalement, rien de plus que de l'humus.
Fin de fenêtre obscure.

Nature morte se dit « still life » en Anglais, traduction : « vie tranquille ».
La lumière amène la lucidité dans nos existences (une minute en plus par jour en ce moment).
Alors on y va !

Il y a dans le jardin des repousses de roquette, de mizuna, de claytone, de mâche, quelques feuilles de blettes et d'épinards et un peu de raiponce, c'est le mesclun d'hiver qui va accompagner le plat.

Prévoir bouquet de persil et toutes autres herbes disponibles.

Pour les légumes, on va taper dans les réserves, trouver la couleur estivale stockée dans l'épiderme.

Pommes de terre violettes, rouges, roses, blanches, carottes arc-en-ciel, ail au p'tit germe, navets, topinambours, poireaux, un petit céleri rave, et 3 beaux oignons doux des Cévennes, des fanes de légumes pour entourer les os à moelle.

La lumière, c'est le feu du bois.

Côté viande et vache morte, c'est jarret, paleron, plat de côte, queue de « bœuf » (ficelée svp comme une rose !) en ayant pris soin de laisser reposer la viande 2 jours.

Jean-Luc Danneyrolles et Sylvain Musseri pour le collectif Arcimboldo

Mon pot(e) au (bord du) feu

Récolter et rassembler l'avant veille, préparer la veille et déguster le lendemain !

Cuisson lente.

Éplucher les oignons en lamelles, poser quelques gousses d'ail et faire saisir avec un peu d'huile dans un faitout.

10 mn après, poser les morceaux de viande dans la chose.

Alimenter le feu de bois.

Verser l'eau aux deux tiers de la marmite.

Laisser mijoter le bazar jusqu'à la nuit noire.

Le lendemain matin, ajouter les légumes pour le bouquet final et déguster à midi entre pot(in)es au bord du feu.

N'oubliez pas que la magie d'une bonne sauce pour mesclun se trouve dans les herbes.

PS : *« Être pot au feu »*, une expression désuète pour dire *« être terre à terre »*, *« casanier »*…

Le clin d'œil du *Ravi!* Marsactu

Tous les week-ends, retrouvez sur *Marsactu*, le site d'info en ligne marseillais *« le clin d'œil du* Ravi *»* : l'actualité de la semaine commentée tour à tour par Charmag, Red, Yakana, dessinateurs du mensuel pas pareil…

Y A PAS QUE PACA

PRESSE PAS PAREILLE

Les données, c'est pas DONNÉ (À TOUT LE MONDE)

Le data-journalisme n'est pas que l'apanage des « gros » ! Les médias pas pareils peuvent, eux aussi, s'emparer de cette nouvelle manne que sont les données. Exemple à Marseille avec le *Donut*.

Et nous voilà autour d'un déjeuner improvisé de pizza et autres sandwichs à parler du dessert préféré d'Homer Simpson : le donut, ce gros beignet troué et sucré à faire passer un *kouign amann* pour une recette minceur. Mais ce jour-là, le sujet de discussion n'était pas la gastronomie. Plutôt la cuisine… journalistique.

À l'heure où la durée de vie des médias « pas pareils » ressemble à celle des friandises sus-citées, le journalisme n'a pas d'autre choix que de se réinventer. Et la technologie ne peut que l'y encourager : « *On baigne en permanence dans les données. Aujourd'hui, les objets passent leur temps à mesurer. À nous de nous en emparer* », note Olivier Rovellotti, spécialiste dans la collecte de données environnementales. « *Sinon, ce seront les Gafa qui le feront à notre place* », complète Elise Méouchy, d'*Art Up 13*.

Ensemble, ils sont à l'origine du *Donut* (1), un « *infolab* » au cœur de Marseille dont le but est de nous familiariser avec les données. Y a du boulot ! « *Il y a une incompétence face aux données*, souligne Élise. *Pourtant, ces données, bien souvent, nous appartiennent. Mais se pose la question de leur accessibilité. Et de leur traitement.* »

Sans parler de l'environnement. Car, dans une ville capable d'accueillir le forum *Smart City* tout en ayant un site web digne du minitel, militer pour l'accessibilité des données relève de l'héroïsme. Ou du sacerdoce. Sourire du duo : « *On va mettre en place des ateliers* "légendes urbaines". *On n'arrête pas de parler de Marseille à la rubrique* "faits divers". *Est-ce la ville la plus criminelle de France ? Pour en avoir le cœur net, on va demander aux gens de se pencher sur les données relatives à la délinquance.* »

Le défi de l'accessibilité

Pour Elise Méouchy, « *la data doit être mise à disposition du public. Elle doit être citoyenne et pas seulement un enjeu économique. Voilà pourquoi on va proposer des ateliers ludiques pour pouvoir la démocratiser* ». Une démarche qui ne peut que faire écho côté journalistes. Même au sein des médias « pas pareils ». Comme l'explique Julien Vinzent, de *Marsactu* : « *Le défi est le même pour tous les journalistes. Bien que les grosses structures aient accès plus facilement aux données qu'un petit journal, le défi n'en est pas moins important. On doit encore déposer des requêtes auprès des tribunaux pour avoir des documents !* » Et, à cette problématique, s'ajoute celle du traitement et des outils, pas forcément accessibles pour de petites structures, pour le faire.

De fait, cela interroge la manière même de faire du journalisme. Pour Olivier, « *au-delà de la question du collectage et du traitement, le journaliste est là pour apporter une plus-value. En l'occurrence, une analyse et un point de vue. À charge pour lui de mettre à disposition les données sur lesquelles il s'est appuyé* ». Une révolution. Dont on aura peut-être du mal à faire l'économie alors que, lors des soirées électorales par exemple, la machine remplace de plus en plus l'homme.

Autant dire que des initiatives comme le *Donut* ou *Datactivist* (2), lancé à Aix par le politologue Joël Gombin, sont susceptibles d'intéresser autant le citoyen que le militant ou le journaliste.

Quant aux institutions, si elles s'y mettent, ce n'est pas sans quelques biais. Certes, la Région soutient financièrement le Donut. Et toute collectivité aujourd'hui assure mordicus jouer le jeu. Mais, si, d'après Olivier, « *l'être humain est lui-même un formidable capteur* », que penser de cette initiative de la ville de Nice qui voudrait, via une appli, transformer chaque possesseur de *smartphone* en caméra de vidéosurveillance ambulante ?

Une démarche pas très éloignée de celle de Marseille qui veut se transformer en « *smartcity* » sécuritaire avec un « *observatoire de la sécurité publique* » agrégeant les données recueillies par les caméras, la police…

C'est peut-être pour ça que le marché de la « *maintenance des caméras* » marseillaises, initialement estimé fin 2016 à 14,4 millions d'euros puis quelques jours plus tard à près de 25 millions, est grimpé fin 2017 à plus de 45 millions ! Des données certes publiques mais loin d'être mises en avant.

1) www.ledonut.strikingly.com

2) https://datactivist.coop/

Sébastien Boistel
(avec Djamila Ainennas)

Pour une PRESSE « ALERTE »

« Quel est le bon rôle des médias dans l'alerte » ? Tel était le sujet d'une table ronde lors du forum consacré aux lanceurs d'alerte, le 25 janvier au Mucem à Marseille. Avec en première ligne la presse pas pareille : *Reporterre*, *Marsactu*. Et *le Ravi* bien entendu…

Et si l'alerte ne pouvait plus se passer de son lanceur ? Les lanceurs d'alerte, régulièrement conviés à des colloques, sont parfois victimes… de leur succès. Cela a été le cas lors du Forum des lanceurs d'alerte qui s'est tenu le 25 janvier au Mucem de Marseille, dans le cadre d'une « *nuit des idées* », à l'initiative du collectif Marseille en commun : une partie du public a en effet été empêchée d'accéder à l'auditorium, faute de place… Un embouteillage qui atteste surtout d'un succès et de l'intérêt citoyen face à une urgence démocratique !

Après une « *galerie de délivreurs d'alertes* » - Jean-Luc Touly qui a dénoncé les dérives de Veolia, son ex-employeur, Raymond Avrillier qui a dévoilé le « *système Carignon* » à Grenoble puis révélé l'affaire des sondages à l'Elysée sous Sarkozy… - et suite à un duplex avec Edward Snowden, l'informaticien ayant dénoncé les pratiques de la CIA, une table-ronde était consacrée au « bon rôle des médias dans l'alerte ». Animée par Caroline Chaumet, initiatrice du site *Passeurs d'alerte*, la presse pas pareille, avec *Reporterre*, *Marsactu* sans oublier *le Ravi*, y a été à l'honneur. L'une des caractéristiques de ces médias citoyens n'est-elle pas d'être des relais à la disposition des lanceurs d'alerte ? Plus encore, leur vocation n'est-elle pas d'être en soi une presse-lanceuse d'alerte, traitant des problématiques qui dérangent tous les « *pouvoirs* » ?

Car les débats ont souligné que les lanceurs d'alerte devraient être des témoins et non des acteurs de l'information. « *C'est aux journalistes qu'il revient d'aller au combat, pas aux lanceurs d'alerte* », a rappelé Raphaël Ruffier-Fossoul, rédacteur en chef de *LeLanceur.fr*. Pourtant, les lanceurs d'alerte se retrouvent souvent en première ligne, mal protégés par des médias, de plus en plus concentrés entre les mains d'une poignée de milliardaires, qui peinent à jouer leur rôle de gardien de la démocratie. « *Le problème du lanceur d'alerte est d'être trop souvent une personne seule. Il a besoin qu'un collectif médiatique le soutienne* », a souligné Hervé Kempf, rédacteur en chef de *Reporterre*. Et Jean-Marie Leforestier, journaliste à *Marsactu*, d'ajouter : « *C'est surtout après la parution de l'article que l'organe de presse doit accompagner le lanceur d'alerte.* »

Trop de médias conçoivent les lanceurs d'alerte moins comme des acteurs privilégiés de l'information que comme des objets parmi d'autres de la société du spectacle. Ceux qui lancent l'alerte ont pourtant grandement besoin d'être soutenus : car un délit altruiste d'intérêt général reste une infraction. Mais les juges ne sont pas insensibles à la pression de l'opinion publique et médiatique. Et Michel Gairaud, le rédacteur en chef du *Ravi*, tout en plaidant pour des médias « *alertes* », ne renonçant pas à leur fonction de contre-pouvoir, de « *lancer une alerte* » à son tour : s'il est plus facile qu'autrefois en France, de diffuser des textes, des images et du son, la presse pas pareille restera économiquement entravée et menacée tant que ne progressera pas la conscience qu'informer, enquêter, vérifier, divulguer a un coût. Qu'il faut accepter de payer ! En s'abonnant au *Ravi* ?

Boris Barraud

LA GRANDE BLEUE

La Croatie ENGLUÉE DANS UN PASSÉ INSURMONTABLE

25 ans après l'éclatement de la Yougoslavie, la Croatie peine toujours à tourner la page du passé. Malgré l'adhésion à l'Union européenne en 2013, les autorités de Zagreb cèdent parfois à une rhétorique nationaliste encore largement présente dans la société.

« *Je ne suis pas un criminel et je rejette ce verdict.* » Lorsque le général croate Slobodan Praljak prononce ces mots, fin novembre 2017, tout en buvant d'un seul trait un poison contenu dans une petite fiole dans l'enceinte même du Tribunal international de la Haye, les images de son « suicide en direct » font le tour du monde. En Croatie, le geste du militaire condamné pour crimes contre l'humanité durant la guerre de Bosnie (1992–1995) choque l'opinion publique et contraint le gouvernement à s'exprimer officiellement. A Zagreb, l'exécutif choisit de ne pas prendre ses distances avec ce concitoyen au passé controversé, mais au contraire de le défendre. Praljak a été « *victime d'une profonde injustice morale* », affirme à la télévision le Premier ministre Andrej Plenkovic.

Quelques jours plus tard, deux manifestations opposées - en l'honneur du militaire ou à la mémoire des victimes de l'armée croate - rassemblaient dans la capitale plusieurs milliers de personnes. Sur les réseaux sociaux, les anciens combattants glorifiaient le général, mais étaient victimes de la censure de Facebook au point qu'ils décidaient de lancer une pétition contre le géant américain. « *La Croatie fait face à une nouvelle attaque contre ses droits de l'homme* », expliquait à la presse Zorica Greguric, infirmière lors de la guerre des années 1990 et à l'initiative de la pétition lancée contre le réseau social.

Le cas de Slobodan Praljak n'est que le dernier exemple du malaise ressenti par la société croate, lorsqu'elle se confronte à son histoire. Indépendante depuis 1991, la Croatie continue en effet de se déchirer sur son passé, non seulement sur le conflit qui a accompagné la fin de la Yougoslavie durant les années 1990, mais aussi au sujet de la deuxième guerre mondiale, durant laquelle le pays s'est divisé entre les « partisans » du maréchal Tito et les « oustachis » fidèles au régime d'Ante Pavelic, un allié de Mussolini et Hitler. Même l'entrée de la Croatie dans l'Union européenne en 2013 n'a pas mis fin à cette bipolarisation qui hante le panorama politique national et qui produit des frictions avec les pays voisins. « *La Croatie n'est pas le seul pays européen à avoir une relation compliquée avec son passé, mais le problème, ici, est que l'histoire demeure le sujet principal de tout débat politique* », explique Hrvoje Klasic, professeur d'histoire à l'Université de Zagreb. Conservateurs et sociaux-démocrates s'affrontent en effet souvent sur des questions idéologiques, détachées de l'actualité économique nationale.

En septembre dernier, par exemple, une place de Zagreb consacrée au « maréchal Tito » a été rebaptisée après un long débat. La droite, au pouvoir dans la capitale, ne voulait plus que le nom du dictateur socialiste soit présent dans la ville et a donc insisté pour que cette place, où se trouve le théâtre national, devienne la « place de la République ». « *On pourrait même dire que la seule différence qui sépare les conservateurs et les sociaux-démocrates croates consiste en leur rapport avec les événements de la deuxième guerre mondiale et des années 1990* », poursuit le professeur Klasic. Loin d'être de simples querelles intellectuelles, ces débats ont des conséquences concrètes sur la Croatie et ses citoyens. C'est particulièrement le cas depuis 2016, année de l'élection de Tihomir Oreškovic (droite) au poste de Premier ministre. Au sein de son équipe gouvernementale, restée en place à peine un an, la figure la plus discutée a été celle du ministre de la Culture, l'historien Zlatko Hasanbegovic, chargé de mettre en œuvre une « réforme culturelle » en lien avec les valeurs du HDZ, la formation nationaliste créée en 1989 par l'ancien partisan communiste Franjo Tudjman.

De querelles historiques en débats identitaires

Connu pour ses positions révisionnistes au sujet de la deuxième guerre mondiale, Hasanbegovic s'est fait rapidement remarquer par des décisions contestées, comme la dissolution du Conseil pour les médias sans but lucratif ou la suspension du financement public au quotidien de la minorité italienne *La Voce del Popolo*. En avril 2016, il est allé jusqu'à choquer la communauté juive de Croatie avec ses déclarations sulfureuses. À la veille de la commémoration de la libération du camp de concentration de Jasenovac, le ministre Hasanbegovic a déclaré que le nombre des victimes a été « *exagéré* » au fil des années. Par conséquent, les représentants des minorités serbe et juive ont décidé de boycotter la cérémonie officielle, attirant ainsi l'attention médiatique internationale. Mais malgré les pressions de plusieurs médias européens et même le lancement d'une pétition demandant la démission de Hasanbegovic, le ministre est resté à son poste jusqu'à l'automne 2016, lorsqu'une crise interne à la coalition a mis fin à l'exécutif Oreškovic.

Si les élections anticipées de septembre 2016 ont porté au gouvernement un représentant de la droite modérée - l'ancien euro-député Andrej Plenkovic - le problème de l'interprétation du passé n'a pas été pour autant résolu. Des débats qui en feraient presque oublier les difficultés économiques et sociales. L'économie du pays demeure fragile. La Croatie a traversé six ans de récession entre 2009 et 2015 et affiche un taux de chômage chez les moins de 25 ans d'environ 30 %. Des milliers de jeunes décident chaque année de partir à l'étranger. Pourtant, le débat public revient régulièrement sur des sujets tels que l'identité nationale ou la guerre d'indépendance.

30 % de chômage chez les jeunes

« *J'ai été moi-même volontaire en 1991, même si je n'avais que 18 ans à l'époque. Mais pour certains étudiants à l'université de Zagreb, cela n'est pas suffisant pour être considéré comme un* "vrai Croate" », témoigne le professeur Hrvoje Klasic, aujourd'hui âgé d'une quarantaine d'années. *Lorsque je dis à mes étudiants que je me sens Croate mais que je ne suis pas catholique et que je leur demande si cela leur pose un problème, certains me répondent tout simplement* "oui" ». Dans le pays, 87 % des habitants se déclarent catholiques, à la différence des voisins de la Croatie formant l'ex-Yougoslavie, majoritairement orthodoxes ou musulmans. Et si la religion n'a plus l'influence d'antan, il est de bon ton de s'affirmer bon catholique, pour marquer son nationalisme.

Le virage vers le centre qu'aurait pu initier l'actuel Premier ministre Andrej Plenkovic est actuellement perturbé par les initiatives de la présidente Kolinda Grabar-Kitarovic, issue du même parti que le Premier ministre mais représentant l'aile plus conservatrice. Une guerre intestine avec en ligne de mire l'élection présidentielle 2019 qui se joue aussi bien en interne que sur le plan diplomatique. Les récentes altercations avec le voisin serbe et les réactions du gouvernement au suicide de Slobodan Praljak montrent à quel point la politique croate demeure perturbée par le passé.

Giovanni Vale pour *le Ravi* et *15-38 Méditerranée*

Entre ouverture et conservatisme

« *Je souhaiterais qu'on n'emploie plus l'expression* "Balkans occidentaux" *pour indiquer cette région, mais qu'on parle plutôt de* "Sud-Est européen" », a déclaré la présidente Kolinda Grabar-Kitarovic lors d'une conférence multilatérale en novembre 2015. Son objectif : distancier la Croatie du reste de l'ex-Yougoslavie et la rapprocher du « groupe de Višegrad », c'est-à-dire le bloc formé par la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque. Car avec Bruxelles, le courant passe mieux. Le Premier ministre Plenkovic est bien plus prudent que son prédécesseur lorsqu'il s'agit de mettre à mal la liberté de la presse ou les droits fondamentaux (en 2016, le Premier ministre avait par exemple soutenu une marche contre l'avortement).

Mais ce retour au centre demeure très fragile. Plusieurs éléments perturbent ce nouvel équilibre, à commencer par les initiatives de la présidente. La controverse autour de la petite baie de Piran, dans le Nord de l'Adriatique, provoque plusieurs frictions entre la Slovénie et la Croatie, cette dernière se refusant d'appliquer la décision de la Cour arbitrale internationale attribuant à Ljubljana la majorité de la baie.

Enfin, le verdict du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), qui condamne fin novembre six officiers croato-bosniens (dont Slobodan Praljak) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, entache les rapports entre Zagreb et Sarajevo (capitale de la Bosnie). Alors que le gouvernement d'Andrej Plenkovic s'efforce de défendre Praljak et ses camarades, victimes d'une « profonde injustice morale », le président bosnien Bakir Izetbegovic se félicite que les juges internationaux aient enfin « *mis fin à une page noire de l'histoire* ».

G.V.

REPORTAGES

Rénovation de Noailles : LES HABITANTS **DÉCONCERTÉS**

Fin janvier, s'est déroulée la seule réunion « de concertation » sur le projet de rénovation du quartier de Noailles, au centre de Marseille. Entre désintérêt des élus et calendrier incertain, les participants ont une nouvelle fois le sentiment d'être pris dans un piège à…

« *Le problème, c'est que les élus n'ont pas de culture de la concertation, ils ne voient pas les bénéfices qu'ils peuvent en tirer.* » Lâché, mercredi 24 janvier, à l'issue de la « concertation publique » sur le projet de rénovation de Noailles, le constat dépité ne vient ni d'un habitant de ce quartier populaire de l'hyper-centre de Marseille, ni d'un militant associatif frustré, mais… d'un technicien de la Direction de l'aménagement et de l'habitat de la métropole, les organisateurs de la soirée !

Il est plus de 21 heures, le Théâtre Mazenod où s'est déroulée la « réunion d'information », a fermé ses portes. Pendant deux heures, il a accueilli une de ces mauvaises comédies dont la deuxième ville de France est coutumière : un affrontement entre deux visions de la ville et de la démocratie, comme cela est le cas dans les projets locaux de rénovation urbaine ou, plus récemment, à l'occasion du lancement du projet de requalification de la place de La Plaine (cf *le Ravi* n°137). D'un côté, des habitants et des associations exaspérés de ne pas être associés et convaincus que l'équipe de Jean-Claude Gaudin n'a comme ambition que de virer les classes populaires du centre de Marseille pour y faire venir les bobos et les touristes ; de l'autre, des élus qui parlent « *attractivité* » et « *qualité de vie* » et persuadés de n'avoir face à eux que des gauchistes venus les ennuyer. La réunion démarre d'ailleurs par un accrochage entre un trentenaire énervé et Sabine Bernasconi, la maire LR du secteur. « *C'est du blabla, je vous emmerde ! Je veux un Marseille où tout le monde a sa place* », balance le premier en partant. Réponse de l'élue : « *On n'a pas besoin de gens comme vous ! Il y a ceux qui gueulent et ceux qui font !* » Ambiance…

Coincé entre deux artères (la Canebière et le cours Lieutaud) et la très marchande rue Saint-Ferréol, Noailles est l'objet d'attentions urbanistiques depuis plus d'une génération. Sans grand résultat pour l'instant (voir encadré) : le quartier reste saturé de voitures, les espaces publics y sont rares, les services publics en sont absents et son habitat est très dégradé. « *Du logement social de fait* », explique un technicien. « *Des taudis* », préfère une personne dans le public. Lancée en 2009, l'opération de ripolinage Grand centre ville (25 pôles concernés) promet de résoudre (enfin) tous ces problèmes. Histoire de bien faire les choses, les habitants et usagers ont même été associés à l'étude urbaine préalable. « *Une vraie expérience participative* », assure une participante.

QUAND C'EST FLOU…

Salué par tous, ce travail s'est déroulé entre décembre 2014 et avril 2015 et a débouché sur un plan-guide de préconisations remis il y deux ans. La direction de l'aménagement et de l'habitat de la métropole jure en avoir fait sa bible pour construire son projet. Quatre grandes orientations sont mises en avant : repenser la gestion urbaine de proximité, apaiser et libérer l'espace public, améliorer la qualité de l'habitat et doter le quartier d'équipements publics. Un centre social, un espace jeunes et une micro-crèche (10 berceaux) sont ainsi promis pour 2021.

Un projet jugé plutôt positivement même par Un centre ville pour tous, une association qui se bat pourtant depuis 2000 contre la politique d'urbanisation et de logement de Gaudin. « *Le point faible, c'est l'habitat* », notait quelques jours avant la réunion Patrick Lacoste, un de ses animateurs. Mais ce 24 janvier, le militant à la barbe sel, est furax. Sous l'ovation de l'assemblée, il lance : « *Si je comprends bien, on repart à zéro ! Quand est-ce que vont commencer les travaux, maintenant ou lors du prochain mandat ?* »

Pendant le premier acte, consacré au diagnostic et à la présentation des grandes orientations, les quelques 200 présents découvrent que la rénovation du bâti et la piétonisation du quartier sont renvoyées à après 2019, à l'issu de deux nouvelles études de la métropole ! Pire, la voiture ne semble pas vraiment remise en question : les rues en plateau (sans trottoirs) sont privilégiées et seront fermées par des bornes automatiques, pour permettre les livraisons en matinée. « *On sait comment ça marche, les rues seront piétonnes entre 14 heures et 15 heures* », ironise Cyril Pimentel du collectif Vélo en ville, avant de tacler : « *À Montpellier, ça fait vingt ans que le centre ville est piéton !* » Prudent, en fin de présentation, un des consultants avait prévenu : « *Toutes les propositions n'ont pas été reprises.* »

ÉLUS AUX ABRIS

Planqués entre l'estrade et les premiers rangs garnis par leurs troupes, les élus abandonnent rapidement aux techniciens le second acte, le jeu de questions-réponses avec le public. En particulier sur les sujets qui fâchent. Si Solange Biaggi, adjointe aux commerces de Jean-Claude Gaudin, et Sabine Bernasconi, la maire du secteur, font le boulot sur les questions sur l'attractivité, le retour du marché et de ses primeurs habituels ou la piétonisation, la question de l'habitat est par exemple laissée aux services de la métropole. Pire, quand revient sur la table le choix de la ville de ne pas préempter le cours Saint-Thomas d'Aquin, une bastide d'un hectare située à la frontière sud du quartier finalement vendue à un groupe immobilier, afin d'en faire un équipement public, comme l'école dont manque Noailles, les élus préfèrent regarder ailleurs.

Pourtant, ils sont venus en force. En plus de Solange Biaggi et de la maire du secteur ont été mobilisés Monique Cordier, vice-présidente de la métropole à la propreté, Marie-Louise Lota, adjointe aux emplacements, et Gérard Chenoz, adjoint aux « Grand projet d'attractivité ». Ce dernier ne se départit pas de sa morgue habituelle, comme lorsqu'une jeune femme demande où est la population du quartier, absente de cette assemblée bien « *blanche* ». « *Devant sa télé* », répond alors goguenard le président de la Soleam, le bras armé de la ville et de la métropole en matière d'urbanisme qui porte le projet de rénovation.

« *Méprisant* », « *honteux* », « *langue de bois* », « *grand n'importe quoi* ». À la sortie de réunion, beaucoup de participants ne décolèrent pas. « *On regrette juste de n'avoir pas d'invendus du marché pour les lancer sur eux !* », jette même une quadra de l'Assemblée de La Plaine, un collectif qui se bat contre le projet de qualification de la place voisine.

Alors que la « concertation » se poursuit jusqu'au 23 février avec une exposition et un registre de remarques à la Direction de l'aménagement et de l'habitat de la Métropole, à quelques centaines de mètres de Noailles, les techniciens confient qu'il n'y aura pas de présentation finale du projet. « *Il faudra attendre la délibération* », expliquent-t-ils. Avant de lâcher : « *On a dû se battre pendant deux ans avec les différents services concernés pour avancer. Aucun élu ne veut porter ce projet.* » CQFD ?

Jean-François Poupelin

Un quartier en chantier

Le diagnostic « habitat » du projet de rénovation de Noailles est glaçant : seulement 11 % des immeubles sont considérés « *en bon état structurel et d'entretien* » et 48 % sont classés « *bâti indécent et dégradé* », selon le document de présentation de la réunion publique du 24 janvier. Pourtant, entre 2001 et 2009, le quartier a été doté d'un périmètre de rénovation immobilière et d'un programme de travaux déclarés d'utilité publique.

Si la ville de Marseille n'en a jamais fait le bilan, la Chambre régionale des comptes s'est livrée à l'exercice dans son rapport, en 2012, sur Marseille Aménagement, l'ancêtre de la Soleam. Elle y note que 40 % des 3 725 logements dont les propriétaires avaient reçu une obligation de travaux, n'avaient pas été rénovés à la date de sa clôture, le 31 décembre 2009. Et encore le gendarme financier ne s'est pas attardé sur la qualité des rénovations réalisées. Heureusement, l'opération Grand centre ville a pris la relève…

J-F. P.

« JE SERAIS ravi DE VOUS aider MAIS…»

CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA DÉMOCRATIE

HÔTEL DE RÉGION
VOEUX À LA PRESSE
25/01/2017

leRavi teste chaque mois un conseil municipal en région Paca pour surveiller le fonctionnement de la démocratie locale.

Le président (LR) de la région PACA, Renaud Muselier, flanqué à sa droite de son « chef de gare » Philippe Tabarot et à sa gauche du red'chef du *Ravi,* Michel Gairaud.

14h12
Après le portique de l'Hôtel de région, on nous confie un épais dossier de presse : « *Un peu de littérature pour patienter.* » Mais les déclarations la veille du président (LR) de la Région, Renaud Muselier, à propos de celui dont il a été le « dauphin », Jean-Claude Gaudin - un « *mauvais maire* » qui a fait « *deux mandats de trop* » - suffisent à tromper notre ennui.

14h30
Tandis qu'une collègue insiste pour être devant - « *j'appartiens à un groupe de presse important* » - on demande s'il y a quelque espace pour l'opposition frontiste, la seule qui siège dans l'assemblée après le sabordage de la liste PS alors conduite par Castaner : « *Y a presque 80 élus rien que dans la majorité. Si tout le monde venait, il ne resterait que cinq places de libre !* »

12h44
Sur fond bleu, entouré de drapeaux et d'élus (trois de chaque côté et une bonne trentaine aux premiers rangs), Muselier, cravate à pois sur chemise blanche, patate dans la bouche, chaînon manquant entre un frère Bogdanov et Harvey Keitel, se délecte de l'affluence : « *J'sais pas pourquoi y a autant de monde aujourd'hui...* »

12h45
« *Je vous souhaite une belle année 2018. Et tiens à saluer votre profession même si parfois, entre moi et vous, il y a de la friture, du parasitage, des tensions. Mais c'est la liberté d'informer. Une profession difficile. Et, dans une période compliquée, je souhaite bonne santé à vos médias.* » Un ange - exterminateur - passe.

12h47
Pour lui, 2017 fut l'année du « *changement, du bouleversement. À l'international avec Trump. Au national avec Macron. Et ici avec moi.* » Ricanements. « *Pour savoir où on va, faut savoir d'où on vient. On a hérité de la région la plus mal gérée, la plus endettée, celle aux impôts les plus élevés et aux services les plus défaillants.* » Et vlan pour Michel Vauzelle, son prédécesseur (PS) ! Pourtant, assure-t-il, « *notre région dispose d'atouts uniques* ».

12h49
Après la carte postale, le voilà prestidigitateur : « *Aujourd'hui, la région est, d'après* Les Échos, *la mieux gérée de France. Et, d'après* La Tribune, *la plus dynamique.* » Sa méthode ? « *Autorité, écoute et proximité* ». Sa feuille de route ? « *Des résultats sur 3 ans et une vision sur 20.* »

12h50
Estimant pourtant que « *qui fait tout fait rien* », il n'en distribue pas moins bons et mauvais points à Macron et au gouvernement ! Et, lui qui était le matin aux côtés des surveillants des Baumettes pour les soutenir, entre deux vacheries pour la Garde des Sceaux, d'annoncer pour eux la « *gratuité des transports dans la région* ».

12h56
Face à la volonté « *centralisatrice* » de l'État, Muselier plaide pour « *l'expérimentation généralisée* » : « *ouverture à la concurrence pour les TER* », « *éco-taxe pour les poids-lourds* » et pilotage régional de la « *formation* ». En tribune, la blonde Caroline Pozmentier, vice-présidente aux relations internationales, pique du nez sur son *smartphone* et Xavier Cachard, vice-président aux finances, semble au bord de l'apoplexie.

13h03
« *Parlons de la politique chez les Républicains !* » Ça s'agite à la seule évocation des « *municipales* » : « *Je suis président de Région jusqu'en 2021 et j'entends le rester… mais j'aime ma ville. Marseille mérite mieux.* » Et alors qu'il allait entamer un morceau de choix de son discours (en atteste la version écrite envoyée aux journalistes), il hésite. Et renonce : « *Je répondrai à vos questions, ce sera plus simple.* »

13h10
Dont acte, grâce à une première question de *La Provence* : « *On vous sent très offensif. Est-ce parce que d'autres le sont ?* » Muselier se fait les crocs sur la Garde des Sceaux pour mieux attaquer le plat de résistance : « *J'adore Jean-Claude Gaudin. Mais j'ai un problème avec le maire de Marseille.* » Il peut dérouler ce qui était prévu dans son discours : l'impossibilité de « *trouver un terrain pour la cité internationale* », une « *date pour signer le contrat régional d'équilibre territorial* »… « *Et vous voudriez que je me taise ?!* »

13h16
La Marseillaise renchérit. Muselier aussi : « *Je ne peux plus accepter la petite musique qui claironne* "tout va bien" ! *C'est vrai que les finances sont bonnes… Et puis la propreté est parfaite ! Et je ne peux plus accepter la mélodie du* «C'est Marseille, c'est comme ça» *!* »

13h23
Radio Star remet dix balles en demandant à Muselier s'il ne craint pas de « *déstabiliser [sa] famille politique* ». Alors « Muso », en faisant mine de chercher la citation qui se trouve pourtant dans son discours, rappelle ce que disait Guy Tessier en 2013, aujourd'hui président (LR) du Territoire Marseille Provence : « *Tout dysfonctionne dans cette ville. On assiste à la fin de règne de Gaudin. Il est assis dans son fauteuil et ne veut pas en bouger. La seule force qui le meut, c'est sa volonté de se maintenir au pouvoir. Il est temps qu'il passe la main.* »

13h25
le Ravi, rappelant ses difficultés, interpelle l'édile sur l'absence totale de soutien de la Région au mensuel pas pareil et à son association, privée en 2017 d'une aide sur un projet de journalisme participatif dans les quartiers populaires et toujours tenue à l'écart des convoités budgets d'annonces institutionnelles. « *En 2018 soutiendrez-vous toute la presse régionale ? Serez-vous* Ravi *?* » Dans ses petits souliers mais avec ses gros sabots, Muselier répond à côté :

Région Sud© (selon Muselier)

› 5 millions d'habitants
› 6 départements
› 4 métropoles
› 4 frenchTech
› 10 pôles de compétitivité
› 3 marques « monde »
› 50 % d'espaces naturels
› 25 % de parcs régionaux
› 1000 km de côtes
› 300 jours de soleil par an
› Le PIB du Portugal
› La superficie de la Belgique

› Le Conseil régional.
Président : Renaud Muselier (LR), 58 ans, médecin, en remplacement de Christian Estrosi depuis le 9 mai 2017 (élu le 13 décembre 2015 grâce au désistement de la gauche, enfin, de Christophe Castaner, pas encore à En Marche ni candidat à la mairie de Marseille mais encore au PS...)
Majorité : 81 élus LR-Modem-UDI
Opposition : 42 élus FN

La cérémonie soumise au contrôle du *Ravi :*
› Durée : de 1 à plusieurs heures
› Présents : une trentaine d'élus, des dizaines de journalistes, le reste indéterminé
› Membres de l'opposition : aucun
› Discours : 1h06
› Temps de parole de Muselier : 1 heure
› Temps de parole de Tabarot et Eyméoud : 4 minutes
› Temps de parole des journalistes : 2 minutes
› Temps de parole de l'opposition : 0

« *Je serais ravi de vous aider mais... changement de politique, de stratégie et remise à plat. Vous parlez de la presse mais aussi de votre action dans les territoires. Ce n'est pas dans ma fonction. Et il n'y a pas que vous. Enfin, je ne suis pas là pour subventionner des associations - je ne dis pas ça pour vous - qui ne m'invitent pas, qui ne mettent pas le logo, qui ne vont pas dans le sens de notre politique… La presse souffre, il n'y a pas que vous qui souffrez…* » *Radio Camargue* embraye sur la suppression de l'aide régionale au fonds de soutien à l'expression radiophonique, celle aux radios non commerciales associatives. Muselier s'agace : « *Même question, même réponse !* »

13h30
Interlude drolatique sur le nom de la Région : « *On ne change pas de nom ! Mais Paca, ça n'a aucun sens. C'est désagréable, imprononçable. Vous dites pas HDF pour les Hauts de France !* » Dites donc désormais « *Région Sud* »...

13h32
Marsactu revient à la charge sur ce que dénonce Muselier lorsqu'il parle de « cohabitation politico-mafieuse » entre Gaudin et Guérini. « Muso », vinaigrette : « *J'en ai tiré un livre. Relisez-le.* »

13h34
Ça commence à s'éterniser. Interrogé sur les TER, Muselier cède la place à son « Monsieur Transport », Philippe Tabarot, vice-président délégué aux « déplacements », qui, avec sa carrure de rugbyman, se lance dans un long tunnel sur la SNCF. Il fait de même quand *Sans transition* l'interroge sur son soutien à la « *neige artificielle* », assez contradictoire avec le fait de vouloir avoir « *une Cop d'avance* », le slogan de l'année. Sur l'or blanc, il envoie au charbon Chantal Eyméoud, vice-présidente multitâches (entreprise, artisanat, économie de montagne…). « *Pardon, votre nom ?* », l'interroge la journaliste. Rires peu confraternels. Et la maire d'Embrun d'expliquer en substance que, quand y a pas de neige, y a pas de touriste, alors la neige artificielle, dans les stations, on kiffe…

13h49
Privilège du *Monde*, une toute dernière question bonus : « *Demandez-vous à Jean-Claude Gaudin de passer la main avant la fin de ses mandats ?* » Muselier s'esclaffe : « *On peut lui demander ! Il lâchera jamais…* » Et termine sur une anecdote : « *En 95, quand on a gagné la mairie, Jean-Claude me met la main sur la cuisse et me dit* "Un jour, ce sera ton tour". *Sauf que mon tour, il est jamais venu ! Et qu'il a fait le coup à d'autres !* » Fin de la cérémonie des vœux. La meute, qui aime bien qu'on lui répète, se jette, en attendant le buffet, sur Muselier.

Sébastien Boistel

REPORTAGES

Non mais ALLAUCH, quoi!

↳ Xénoïde

David Escalier

Cela fait 10 ans que je suis installé à Allauch. J'ai pris connaissance du projet de rocade une semaine après mon arrivée. Les parents de ma femme ont un terrain mitoyen à la route acheté en connaissance de cause il y a 30 ans. Mais ce sont des associations et collectifs citoyens qui m'ont alerté. Je me suis donc renseigné sur le tracé, j'ai interrogé les élus, j'ai pris des photos et je me suis rendu aux réunions de concertation tenues à Allauch (13) et Plan-de-Cuques (13).

Depuis, ce jardinier biologique est devenu un activiste très demandé, un lanceur d'alerte prenant part à diverses actions de sauvegarde, n'hésitant pas à se percher dans les arbres qu'il a défendu à Marseille, au Jardin Lévy, à l'Ilot Chanterelle ou au Parc Rambot, avant qu'ils ne soient bétonnés par Eiffage, Vinci et compagnie.

Le projet de rocade, appelé Linéa, doit passer au nord de Marseille par les communes de Plan-de-Cuques et Allauch, et se trouve être la partie centrale d'un projet plus vaste de contournement vieux de 60 ans, la RD4D, chère à Gaston Defferre dans les années 50/60. Cette portion de 16 kilomètres, 4 voies, 14 mètres de large, prévoit 56 expropriations et 7 hectares de terres agricoles bétonnées pour un gain de temps estimé à 3 minutes et un budget de 230 millions d'euros.

Une des maisons fantômes déjà expropriée et murée.

J'ai passé 11 jours dans des arbres, et ça a bien plu aux journalistes, c'était dur mais on a eu une belle couverture médiatique. Je vais partout où on a besoin de moi, à Nîmes, à Toulouse dernièrement, je suis un ancien de Greenpeace France.

Certaines associations luttent depuis 1984 contre cette route. Face aux processus de mise en œuvre du projet, une Zad avec cabanes et occupants, est créée sur l'avenue du Vallon Vert à Allauch pour résister, faire connaître, débattre.

La banderole précédente « semons la résistance » a disparu, celle-ci peut aussi disparaître, on la remplacera. On a eu la visite de la police et de l'huissier en décembre, mais nous sommes toujours là ! Nous recevons beaucoup de courrier de soutien, de citoyens, d'élus, de fédérations.

35 000 véhicules supplémentaires par an, dont 4 % de poids lourds... Sans restriction, sans péage. Au lieu de faire des routes, il faut modifier les habitudes des gens, avoir un autre usage de la voiture, moins fréquent. Nous avons manifesté contre la Linéa le 18 novembre 2015. La presse a bien couvert l'événement, mais nous n'étions qu'une centaine de personnes. Les gens ne se réveillent pas, ils vont réagir quand les tronçonneuses auront commencé, ce sera trop tard. Les terres agricoles, on en a besoin pour se nourrir, pour les générations futures, pour ceux qui veulent travailler la terre. Il y a des centaines de jeunes diplômés qui cherchent des terres à cultiver... Elles sont là !

Selon l'avis de l'autorité environnementale, le projet présente des risques d'effondrements au niveau de l'ancienne carrière de gypse à Allauch, d'inondation jusqu'à 1,50 mètres, de pollution ou d'interférences avec une dizaine de projets routiers de l'agglomération marseillaise. Ainsi que la destruction d'habitats favorables à la faune, dégradation écologique, perturbation et dérangement des espèces, mortalité animale due au trafic, et enfin, des incidences sur le réseau Natura 2000.

La nature a repris ses droits, sangliers, renards, hérons, chauves-souris. Franchement il y a mieux à faire, ce n'est plus un projet d'avenir, d'autant que le budget réel pourrait avoisiner les 600 millions. Cette somme pourrait être tellement mieux dépensée ! La solution, c'est les transports en commun, et en périphérie comme ici... c'est le car, voire des téléphériques comme à La Paz !

Louis Bacci, ADRL*

Sa propriété est attenante à la zone interdite, prête à s'effondrer.

*Association Des Riverains de la Linéa

Le tracé de cette route, en grande partie laissé vacant en prévision de sa construction, s'est transformé en couloir naturel où la biodiversité s'est développée. Alors, face aux enjeux écologiques, il serait temps de regarder cette empreinte d'un passé inaccompli, comme un vestige de ce qui se fait de mieux en matière d'urbanisme. L'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame des Landes ouvre une perspective intéressante en termes de lutte, d'écologie et de futur. Même à Allauch ?

fin

LE POIDS LOURD

Chaque mois, *leRavi* croque à pleine dent une personnalité qui présente une surcharge médiatique.

Moi, Fathi Bouaroua
le cœur à l'ouvrage

Fathi à la retraite ? Info ou intox ? Un portrait pas pareil, singulièrement énamouré, sur la dialectique Bouaroua, l'homme qui avait une idée par minute et qui passe le relais à la direction de l'Agence régionale Paca de la fondation Abbé Pierre...

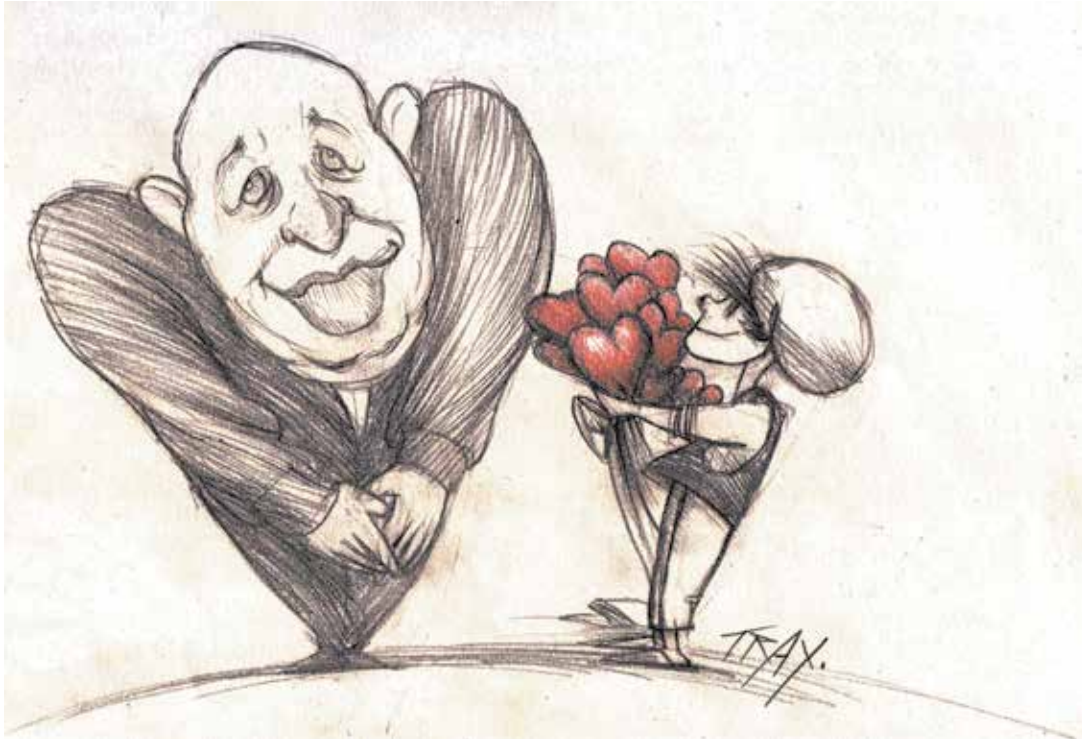

Lorsque Fathi Bouaroua descend la Canebière, c'est un voyage aussi aventureux que de prendre l'A7, l'été, un jour de chassé-croisé. « *Il connaît tout le monde à Marseille. Pour faire 250 mètres, il faut donc prévoir beaucoup de temps* », souligne Sophie Etienne, sa femme. C'est que l'homme au chapeau aussi célèbre que celui de Gaston Defferre est un pur marseillais. Une preuve irréfutable ? Il est né à Tunis de parents algériens ! Six mois après le 20 mai 1960, le voilà, nourrisson, dans un accueillant bidonville phocéen. Les branches de l'arbre généalogique des Bouaroua se perdent rapidement dans la brume. Mais il a donné de nombreux fruits : il y a la grand mère qui aime le chocolat, le père qui a beaucoup travaillé au marteau piqueur mais aussi à la liberté de l'Algérie, et la mère au foyer avec ses huit enfants.

Le futur directeur de l'Agence régionale en Paca de la fondation Abbé Pierre passe donc toute son enfance puis son adolescence dans les quartiers Nord marseillais, de bidonville en préfabriqués, et de cités en cités. À l'heure où il transmet le relais, nous pouvons révéler un sombre secret : lors d'un examen de son quotient intellectuel, il a obtenu seulement 75, soit nettement sous la moyenne du QI standard.
Ce qui ne l'a pas empêché de décrocher un bac D, d'entamer de (courtes) études de sociologie à Aix-en-Provence. Et ce qui prouve seulement que Fathi n'est jamais moyen et n'entre pas dans des petites cases...

La suite est aussi riche d'engagements, d'actions, d'initiatives, de rencontres, d'idées, d'aventures militantes pour le droit au logement et à la dignité des moins favorisés, que très simple à résumer : Fathi Bouaroua ne s'est jamais éloigné de Marseille, de ses frères de misère, des quartiers où il a grandi, avec leurs problèmes et leur principale richesse, ceux et celles qui y habitent. Il est d'abord éducateur de rue. Puis directeur du centre social de Belsunce. Fort heureusement, il a été parfois infidèle à ce pacte de vie. En 89, il participe à une colonie de vacances en Sicile. De camp itinérant en terrain de camping, il y rencontre sa femme. « *J'étais monitrice avec les Eclaireurs de France et lorsque Fathi et son ami, Kader Attia, arrivaient, tous murmuraient* "attention, voilà les marseillais", se souvient Sophie Etienne. *Et comme les exclus m'attirent toujours...* »

Sophie habite Nancy, Fathi à Marseille, ils se retrouvent donc à Lyon où naîtra, en 91, Léa, leur fille. Il a le temps de s'investir à l'ALPIL (Action pour l'insertion par le logement), dont il devient directeur, avant de regagner deux ans plus tard Marseille où il a créé et dirige l'AMPIL (Action méditerranéenne pour l'insertion par le logement). Avant de piloter, bien sûr, l'agence régionale Paca de la fondation Abbé Pierre, dont il a accompagné les premiers pas. Sans détailler de nombreuses péripéties comme la co-fondation de *radio Galère* où, sur un registre plus intime, la naissance en 1994 de son fils, Elias...

Mais au fait ? C'est quoi la méthode Fathi ? « *Elle consiste à envoyer une idée par minute. Certaines perdurent encore et sont devenues des institutions*, explique André Gachet, compagnon de route lyonnais notamment à l'Alpil. *Nous nous sommes connus en travaillant ensemble sur les meublés de Belsunce. J'ai embauché Fathi comme enquêteur. Je me souviens de nombreuses nuits de travail très studieuses. D'autres, un peu plus arrosées.* » D'avis de connaisseurs, il faut parler d'une dialectique Bouaroua : savant mélange de réflexion, de méthode et de réactivité. Sans oublier, au besoin, un petit grain de folie. « *Si une méthode classique est un frein à l'action, si les portes sont fermées, alors Fathi passe par les fenêtres* », poursuit André Gachet.

« Il passe souvent par les fenêtres »
André Gachet

« *Avec Fathi c'est un événement, une réaction, du sens*, confirme Kamel Fassatoui, responsable de la communauté Emmaüs de la Pointe Rouge. *J'ai appris à le connaître lorsqu'il m'a soutenu après ma garde à vue car j'avais accueilli un sans papier. Ensemble, nous avons inventé à Marseille le concept de délinquant solidaire.* » Une idée reprise en 2011 avec les manifestations des « *mendiants solidaires* » pour protester contre l'arrêté municipal interdisant la mendicité. D'actions pour l'accueil inconditionnel en réquisitions de logements, jusqu'à des projets ambitieux comme la maison transportable autonome, dont le prototype vient d'être inauguré, l'objectif est resté invariable : agir pour que les principes et les théories prennent corps dans la pratique.

Une fois n'est pas coutume dans *le Ravi*, nous passerons sur les inévitables zones d'ombre d'un homme revendiquant volontiers un tempérament de « *despote éclairé* ». Ni ne nous attarderons sur des sources très-très proches qui affirment que « *vivre au quotidien avec lui est une catastrophe* ». Et nous ne mentionnerons même pas, en marge des nombreux projets communs entre l'association *la Tchatche*, qui édite le mensuel *le Ravi*, et la fondation Abbé Pierre, les tribulations du « *Videomaton itinérant* », imaginé par Fathi, bricolé de bric et de broc, pesant une tonne, aussi maniable qu'un Titanic navigant sur le canal de Provence. « *Précisons seulement que Fathi n'est pas un doux rêveur*, souligne André Gachet. *Ses réalisations sont la conjonction entre la volonté militante et le professionnalisme. Pour transgresser les règles, il faut bien les connaître et beaucoup de technicité.* »

Le plus extraordinaire, pour tous ceux qui l'ont approché, est d'imaginer Fathi inactif. Le voilà pourtant, sur injonction médicale, très jeune retraité. Son atout c'est aussi son problème : il a beaucoup trop de cœur ! Ce qui pose assurément quelques soucis lorsqu'on affiche déjà à son palmarès cinq infarctus. Que l'on se rassure. Fathi Bouaroua siège toujours au Ceser, le Conseil économique social et environnemental régional. Sollicité de toute part, il vient d'être élu à l'unanimité au CA d'Emmaüs Pointe Rouge. « *C'est pour nous une très bonne nouvelle que l'arrivée d'un homme ressource aussi impliqué* », se félicite Kamel Fassatoui. Il va toujours mettre autant de temps à descendre la Canebière. Désormais, il a plus de temps pour construire des meubles, se baigner dans l'eau glacée, veiller sur ses deux poules, la grise et la noire. Il ne lâche rien quant à ses engagements militants. Et André Gachet de conclure : « *On a besoin de lui. Mais il a besoin de lui aussi pour rester fort. Il a parfois eu tendance à l'oublier.* »

Michel Gairaud

www.leravi.org
leRavi
n°159
février 2018
11, bd National
13001 Marseille
Courriel
redaction@leravi.org
Téléphone
04 91 08 78 77
Le 1er vendredi du mois en kiosque.